



Le Monastier SUR Gazeille



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Intermarché

contact

Plus de choix

Tout est nouveau, sauf nos prix bas !

**Boucherie traditionnelle
Viande de Haute-Loire
Produits Bio**



Livraison gratuite ■ Borne Photos

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Route du Puy - Le Monastier/Gazeille - Tél. 04 71 08 30 55

Sandrine Tendance
COIFFURE
HOMME-FEMME-ENFANT
Le Bien être à Domicile
06 25 81 35 45

Plâtrerie - Peinture
sarl **PAYS-BORDEL**
Isolation - Façade
3, rue de la Transcévenole - Z.I. de CORSAC 2
43700 BRIVES-CHARENSAC
Site internet : www.pays-bordel.fr - Email : pays-bordel@orange.fr
Tél. : **04 71 05 22 76** - Fax : **04 71 05 48 24**

L'HORT DES MELLEVRINES
MAISON DE CONVALESCENCE
et MAISON DE RETRAITE
L'HORT DES MELLEVRINES
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21
(agrée toutes caisses) - Salle de kinésithérapie
MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTE
SITE PANORAMIQUE **Ambiance familiale**

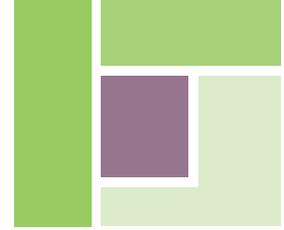
Jean-Pierre VALETTE
Chauffage - Plomberie - Zinguerie
Sanitaire - Energie solaire
Pompe à chaleur
Géothermie - Aérothermie - Bois
Avenue Laurent Eynac - 43150 Le Monastier/Gazeille
Tél. : **04 71 03 81 58**

AB2R
Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes
> BUREAU D'ÉTUDES INFRASTRUCTURES > LOTISSEMENTS
> ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS > RÉSEAUX SECS ET HUMIDES
> DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES, URBANISME > VOIRIE / AMÉNAGEMENTS
180 av. des Estelles - ZA de Taulhac - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. **04 71 04 97 55** - Fax **04 71 57 17 84** contact@ab2r.fr

VIGNE AUTO'CHOC
CARROSSERIE REPARATION TOUTES MARQUES
MECANIQUE RAPIDE
POSE & REPARATION DE PARE-BRIS
STATION ESSENCE / STATION LAVAGE
Avenue du Puy - 43150 Le Monastier/Gazeille
TÉL 04 71 03 80 14 - Fax : 04 71 03 83 39 - vigne.autochoc@orange.fr

Imprimerie **PHIL PRINT**
ZA La Guide I - 43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 14 76 - Fax 04 71 65 52 44
E-mail pao@philprint.fr
VOTRE NOUVELLE ANTENNE AU PUY
65 67, faubourg St-Jean
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 18 42
Fax 04 71 09 18 08
E-mail graal@philprint.fr

ETS F.VINCENT & FILS
MOTUL **bp** **Castrol**
Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés
www.vincentcombustible.com
La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44
ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88
ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57



Editorial

Calme et sérénité. Ces deux mots résument l'état d'esprit dans lequel nous nous trouvons au moment de nous engager sur la dernière ligne droite. Loin des projecteurs et des photos que d'autres affectionnent tant, nous poursuivons notre travail sans céder à la pression et nous conservons notre ligne de conduite : quand on sait où l'on va, on y va plus vite.

Cette année 2012 aura certainement été marquée par le lancement effectif des travaux de la nouvelle maison de retraite et l'ouverture du plan d'eau, par de très importants travaux de voirie et une nouvelle tranche de travaux d'aménagement du cimetière, mais aussi par l'inauguration de l'Espace Culturel Européen.

En matière d'animation, la Fête du Fin Gras a aussi constitué un temps fort de l'année qui a donné l'opportunité à des centaines de visiteurs de découvrir notre belle commune et ses richesses, son agriculture et notre fameux Fin Gras.

2012 a enfin été une période de préparation des nombreux chantiers à venir : la signalétique dans le bourg ; le goudronnage du lotissement du Pinet ; la grande verrière de l'abbatiale ; la construction d'un bâtiment de stockage pour le Service Technique ; d'importants travaux de mise aux normes de l'éclairage public ; la restauration des réservoirs ; une nouvelle déchetterie ; une stèle et une fête Stevenson ; la création d'un lieu de mémoire dédié à Laurent Eynac ; un parking rue Saint Pierre et le réseau Assainissement de la rue Henri Debard ; le nouveau lotissement Paul Séjourné et surtout la mise en place d'un pôle administratif tel

qu'il est décrit dans ce bulletin pour rétablir la vérité et pour que chacun puisse juger sur pièce de l'intérêt d'un tel projet pour notre commune.

Autant de travaux que nous sommes parvenus à engager grâce à une gestion saine qu'un audit financier viendra confirmer à la fin de l'année : nous investissons en fonction de nos moyens et nous nous donnons les moyens d'investir.

A l'aube de cette année 2013, nous aurions tout aussi bien pu nous contenter d'attendre tranquillement les prochaines échéances électorales en affichant d'ores et déjà un bilan incontestable qui dépasse nos prévisions les plus optimistes. Les résultats concrets parlent d'eux-mêmes. Mais nous avons été élus pour agir, et nous agissons jusqu'au bout. Cette nouvelle année ne sera donc pas une année de campagne pour ceux qui travaillent car notre commune ne peut pas se permettre de perdre un temps devenu trop précieux. Nous continuerons donc à construire et à innover, à améliorer et à rassembler.

Plus que jamais nous avons confiance en l'avenir, un avenir que nous avons décidé de construire lentement mais sûrement au lieu de le subir. Fidèles à nos engagements et à nos principes, Unis pour Réussir, nous continuerons donc à bâtir, avec votre soutien et votre confiance, le Monastier de demain.

Pour finir, je tiens à vous présenter, au nom du Conseil Municipal, tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Michel Arcis,
Maire du Monastier-sur-Gazeille



Côté Travaux

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

Aménagement d'un terrain de VTT derrière le Collège.



Coupe eau au Crouzet de Meyzoux



Canalisation à Meyzoux



Réfection d'un mur longeant le chemin rural sous la gendarmerie



Démontage des plaques de barrage du plan d'eau



Fossé à la Borie



Goudronnage de la route de la Besseyre Basse



Goudronnage de la route d'Avouac



Travaux au Moulin de Savin réfection du mur jouxtant le plan d'eau

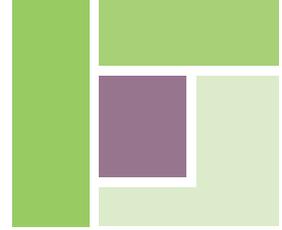


Taille des massifs au rond point des acacias



Réfection de l'escalier menant à l'Ecole Primaire publique





TRAVAUX AU CIMETIÈRE

En 2012, la priorité a été donnée à la remise en état d'une partie du mur d'enceinte : reprise partielle de la bâtisse et réfection des cimes arrondies. Du côté déviation, étant donné que le mur était en train de s'écrouler, des travaux plus conséquents ont été nécessaires. Le chantier a été confié à l'Entreprise ALLEMAND.



Avant d'envisager une nouvelle tranche de goudronnage, il est impératif de créer un réseau d'eaux pluviales. Ce sera une partie du chantier 2013 auquel il conviendra d'ajouter les travaux liés à la reprise d'une vingtaine de concessions notifiées en état d'abandon.

Une nouvelle tranche de goudronnage a pu être effectuée dans le vieux cimetière. C'est l'Entreprise BROCC qui, cette année encore a réussi à planifier les travaux au début de l'été. Comme pour les étapes précédentes, la pose de bordures permet de maintenir le revêtement, de canaliser les eaux de ruissellement tout en créant une finition agréable.



Peinture des forêts de la salle des fêtes par Meygalit



Après avoir essuyé les intempéries depuis des décennies, l'auvent de notre salle des fêtes était devenu particulièrement défraîchi. Pour la réfection des peintures, la commune du Monastier a fait appel à « MEYGALIT ». Meygal Insertion Travail, association basée à Saint Julien Chapteuil, permet à un public en difficulté professionnelle de se trouver en

phase de retrouver un emploi après avoir été formé en situation réelle. Le Monastier fait régulièrement appel à MEYGALIT pour des travaux spécifiques (balisage et remise en état de parcours de randonnée, débrous-

saillage, peintures ...). Plusieurs collectivités du département font appel à leurs services pour des chantiers divers et variés. Le service rendu est à la hauteur de nos attentes, et dès 2013, un autre chantier leur sera donné à réaliser. La municipalité tient à remercier son directeur, Emmanuel Roux et le chef des chantiers, Michel Pollette, pour leur écoute et leur professionnalisme.



Répartition des horaires du service technique (en %)

Les employés communaux ont effectué de nombreux et divers travaux notamment sur l'eau et l'assainissement, le déneigement, les bâtiments, la tonte et la taille, les enrobés, les fossés, l'entretien des massifs et fleurs, quelques travaux au cimetière, au camping, à la piscine et au service des associations...

• Eau.....12,87	• Roto fil, tonte, taille ...10,27	• Fossés..... 3,67
• Assainissement6,56	• Massifs, fleurs 2,25	• Bâtiments6,69
• Associations4,97	• Piscine 1,79	• Cimetiere..... 4,42
• Déneigement15,46	• Ecoles 2,28	• Divers.....24,34
• Epareuse.....2,60	• Enrobés..... 1,83	• TOTAL.....100



Situation financière

Voici un document présentant la situation financière de la commune au 31 décembre 2012, tous budgets confondus. Il permet de démontrer qu'en dépit de travaux très importants, l'endettement reste maîtrisé et la situation est saine. A ce jour, 8 615 616 €^{TTC} ont été investis sur la commune.

Synthèse des travaux réalisés entre le 31/03/2008 et le 31/12/2012

	H.T.	T.T.C.
Budget commune ⁽¹⁾	4 916 472	5 880 101
Budget Photovoltaïque GYMNASE ⁽²⁾	606 379	606 379
Budget Assainissement ⁽³⁾	546 863	654 049
Budget Eau ⁽⁴⁾	205 580	245 874
Budget Lotissement ⁽⁵⁾	110 000	110 000
Autres travaux réalisés sur la commune par des partenaires		
Ecole de Musique	567 903	679 213
Toiture MADAC et ASTEEC (estimation)	367 892	440 000
	7 321 089 €	8 615 616 €

Budget commune (budget dit « principal »)⁽¹⁾

Travaux réalisés de 2008 à 2012	H.T.	T.T.C.
	4 916 472 €	5 880 101 €

Pour permettre le financement de ces investissements (dont le principal chantier, celui de la restauration des bâtiments conventuels, avait été engagé par la précédente municipalité) des prêts ont été réalisés pour un montant de 1 500 000 €. Le reste (4 380 101 €^{TTC}) a été financé par des subventions, du remboursement de TVA et en grande partie par de l'autofinancement.

Au 31 décembre 2012, l'encours des prêts du budget Commune a seulement augmenté de 661 383,08 € (1 500 000 € de prêt - 838 616,92 € de capital remboursé). Malgré une augmentation de la dette liée aux très nombreux investissements réalisés, les charges de prêt diminuent. Elles sont passées de 279 160 € en décembre 2007 à 257 846 € en décembre 2012. Cette baisse est liée aux recettes générées par la production d'électricité de la toiture du gymnase (voir budget gymnase) et à une gestion rigoureuse. Pour information, deux prêts

arriveront à échéance fin 2013, réduisant encore les charges annuelles du budget Commune de 25 719 €.

Emprunts réalisés :

le 25 mars 2009 prêt (500 000 €) Caisse Epargne
+ le 20 décembre 2010 (300 000 €) Caisse Epargne
+ le 27 décembre 2010 (700 000 €) Crédit Agricole
= 1 500 000 €

Charges de prêt annuelles au 31/12/2007 279 160 €

Charges de prêt annuelles au 31/12/2012 257 846 €

Depuis 5 ans, des économies conséquentes ont été réalisées, sans incidence sur la qualité et la quantité des services proposés. La Capacité d'Auto Financement (CAF) nette (sommes disponibles pour l'investissement après remboursement des emprunts) est ainsi passée de 134 869 € (capacité d'autofinancement nette moyenne des années 2001 à 2007) à 301 388 € (capacité d'autofinancement nette moyenne des années 2008 à 2011).

Budget photovoltaïque gymnase⁽²⁾

Travaux réalisés sur la toiture du GYMNASE

Installation et mise en service

de panneaux photovoltaïques : 606 379,34 €

Financement par un prêt Crédit Agricole : 600 000 €

Charges de prêt annuelles : 44 368,50 €

La production est supérieure aux remboursements du prêt (63 957,26 € en 2011, pour des charges de prêt de 44 368 €). Cela nous permet de générer une recette entre la production et les charges de prêt d'un minimum de 10000 € par an.

Budget assainissement⁽³⁾

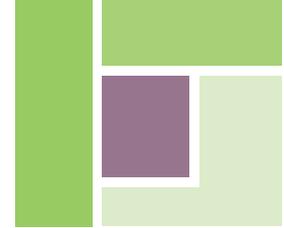
Travaux réalisés de 2008 à 2012	H.T.	T.T.C.
	546 863 €	654 049 €

Emprunt réalisé 0 €

Charges de prêt annuelles au 31/12/2007 ..47 058,34 €^{HT}

Charges de prêt annuelles au 31/12/2012 ..47 058,72 €^{HT}

Les travaux réalisés avec ce budget concernent la partie Assainissement de la traversée du bourg, du secteur de Meymac, d'une partie de la rue Henri Debard et de la maison de retraite, ainsi que la fin de l'aménagement de la station d'épuration. Ils ont été financés sans recours à un prêt grâce à des subventions, de l'autofinancement et grâce à la récupération de TVA.



au 31 décembre 2012

Budget eau⁽⁴⁾

Travaux réalisés de 2008 à 2012	H.T. 205 580 €	T.T.C. 245 874 €
---------------------------------	-------------------	---------------------

Emprunt réalisé 125 000 €^{HT}
 Charges de prêt annuelles au 31/12/2007 .. 2 916,59 €^{HT}
 Charges de prêt annuelles au 31/12/2012 .. 8 524,24 €^{HT}
 Les travaux concernent principalement le réseau d'eau du bourg, les travaux réalisés au niveau du captage de Châteauneuf et la réparation des réservoirs. Ils ont été très peu subventionnés. Un prêt de 125 000 € a donc été réalisé pour les financer.

Budget lotissement⁽⁵⁾

Le terrain a été acheté. Un crédit de trésorerie a été sollicité pour le financement de cet achat et les travaux de lotissement. Ce crédit sera remboursé avec la vente des terrains lotis. Le montant du crédit utilisé ce jour pour l'acquisition est de 110 000 €.

Autres travaux réalisés par des partenaires, en association avec la Commune

Ecole de Musique Intercommunale

	H.T.	T.T.C.
Travaux réalisés par la Communauté de Commune.....	567 903,85 €	679 213 €
Participation de la commune : 100 000 € (financée par budget commune)		

Toiture Usine MADAC et ASTEEC (propriété de la commune).

Travaux réalisés par l'entreprise Photon 43 (panneaux photovoltaïques pour de la production d'électricité)

Estimation travaux.....	367 892,98 €	440 000 €
Participation de la Commune : 0 €		
Recettes pour la commune : 2 000 € / an.		

Situation financière globale de la commune (tous les budgets confondus)

Budgets	Situation au 31 décembre 2007		Situation au 31 décembre 2012	
	Restant dû	Charges annuelles	Restant dû	Charges annuelles
Budget Commune	1 500 919,90	279 160,12	2 162 302,98	257 846,92
Budget Photovoltaïque	0	0	538 550,42	44 368,50
Gymnase				- 63.957,26 (production 2011) = +19 588,76
Budget Eau	2 858,41	2 916,59	119 331,46	8 524,24
Budget Assainissement	616 309,61	47 058,72	494 940,92	47 058,72
TOTAL	2 120 087,92	329 135,43	3 315 125,78	293 841,12

Tous les budgets confondus, la commune a perçu plus de 2 100 000 € de subventions depuis 2008. En mettant en place des projets structurants d'intérêt collectif qui préparent l'avenir, nous sommes parvenus à obtenir plus de 1 200 000 € de subventions nouvelles depuis mars 2008.

Aménagement du pôle administratif

Comme vous le savez, la Municipalité va acheter le bâtiment de la maison de retraite actuelle. Après le déménagement des résidents, des travaux vont suivre pour regrouper en un même lieu différents services, permettant ainsi de mutualiser les moyens et de créer une véritable dynamique grâce à un projet structurant et d'avenir pour notre commune :

- 1- le Relais Assistantes Maternelles et le Centre de Loisirs sans hébergement au sous-sol, projet porté par la Communauté de Communes
- 2- la Mairie et le Trésor Public au rez-de chaussée, projet porté par la Commune
- 3- une Maison de Santé au premier étage qui regroupera des professionnels de santé, projet porté par la Commune, en partenariat avec les professionnels locaux,
- 4- des appartements aménagés et loués par l'OPAC 43.

Pourquoi un tel projet ?

Les raisons de ce choix sont multiples :

- 1- l'achat de ce bâtiment au prix de 400.000 € constitue tout d'abord une aide directe aux résidents de l'EHPAD, puisque cette somme servira à financer une partie des investissements du nouvel EHPAD, ce qui permettra de réduire le prix de journée. Nous estimons qu'il est impératif pour une commune de se sentir concernée par la prise en charge de nos aînés au même titre que nous œuvrons pour les jeunes.
- 2- Cette structure permettra de faire revivre un bâtiment public au service du public, un édifice en très bon état, accessible aux personnes à mobilité réduite.
- 3- Ce bâtiment est stratégiquement situé dans le cœur du bourg, ce qui contribuera à augmenter l'activité dans cette partie du village et à dynamiser le centre ville.
- 4- Ce projet permettra d'offrir au personnel administratif communal des locaux adaptés aux nouveaux besoins, des conditions de travail et d'accueil dignes de ce nom.
- 5- Il permettra aussi d'accueillir dans de bonnes conditions les différentes permanences (Mission Locale – parlementaires - ...) et d'accueillir de nouveaux professionnels (notaire par exemple).
- 6- Il permettra de proposer des locaux adaptés aux structures en charge de la Petite Enfance (le Relais Assistantes-Maternelles



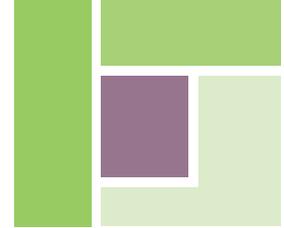
est hébergé de façon temporaire dans un appartement situé dans l'ancienne gendarmerie et est difficilement accessible car au 1er étage – le Centre de Loisirs navigue quant à lui entre la Salle des Fêtes et les bâtiments des écoles prêtés de façon ponctuelle).

7 - Il permettra d'aménager une Maison de Santé et de mutualiser en un même lieu des compétences médicales, paramédicales, et sociales. Il offrira la possibilité de construire un projet de soins pour un territoire et de renforcer son attractivité pour conserver et attirer de nouveaux professionnels, limitant ainsi les risques de désertification médicale. A ce jour, plusieurs professionnels sont partenaires du projet : médecin - infirmières - orthophoniste - ostéopathe - assistantes sociales - ADMR. D'autres professionnels soutiennent ce projet et des locaux seront aménagés afin de pouvoir accueillir d'autres partenaires (médecins - dentistes - ...). Le travail dynamique engagé avec ces professionnels ne peut qu'avoir un retentissement positif pour l'avenir.

8 - Dans le même temps, les locaux libérés dans les bâtiments conventuels permettront d'aménager un lieu de mémoire pour Laurent Eynac, comme il l'avait demandé à la commune, et un espace de présentation de la Transcévénole et de Robert Louis Stevenson, venant ainsi compléter l'offre touristique proposée par l'Espace Culturel voisin.

Coût des travaux

- 1- Relais Assistantes Maternelles et Centre de Loisirs = ce projet sera en grande partie subventionné (Région – Caisse d'Allocations Familiales – Communauté de Communes), la commune devant uniquement participer au financement.
- 2- Mairie / Trésor Public = les travaux d'aménagement seront minimaux, l'objectif étant de limiter les investissements en conservant le découpage des locaux. L'OPAC 43, co-maître d'ouvrage,



transmettra une estimation du coût global des travaux en mars 2013. Comme c'était le cas jusqu'alors, le Trésor Public versera un loyer. De plus, un bureau « mutualisable » sera loué aux professionnels qui le souhaitent (notaire notamment), permettant ainsi d'accueillir de nouveaux services.

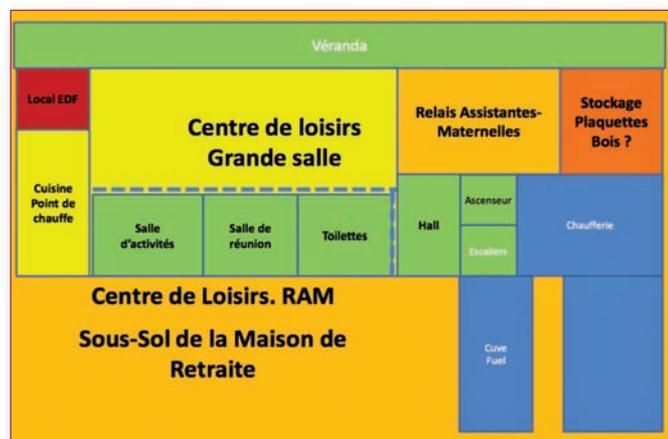
- 3 - Maison de Santé : les travaux seront financés par les loyers perçus.
- 4 - Appartements OPAC 43 : les travaux seront entièrement pris en charge par l'OPAC.

Dépenses de fonctionnement

Elles seront partagées entre les différents occupants.

A ceux qui s'opposent au déplacement de la Mairie pour des raisons diverses, dont certaines sont compréhensibles, nous rappellerons seulement que d'un point de vue historique, les bâtiments conventuels étaient à l'origine occupés par des moines et avaient donc une vocation religieuse. Vendus par tranches, ils n'ont accueilli la Mairie qu'à partir des années 1830. S'ils sont effectivement prestigieux, ces bâtiments ne correspondent plus du tout aux besoins actuels : aucune confidentialité du fait de l'exiguïté des locaux – nouveaux services « entassés » dans les 6 pièces que compte la Mairie = → c'est un peu comme si l'on possédait une Ferrari avec un moteur de 2CV. La nostalgie et le souvenir d'un passé qui ne reviendra pas ne doivent pas guider nos choix. Ce projet, nous en sommes conscients, va entraîner des changements d'habitude et soulever quelques questions. Mais nous sommes convaincus qu'il constitue un projet d'avenir vital pour notre commune et son territoire. Demain se construit aujourd'hui.

NOTE : Une réunion publique de présentation du projet sera organisée une fois les premières estimations détaillées reçues.



Les marchés

Marché de Noël le dimanche 9 décembre au Boulodrome

Près de 47 exposants étaient présents, proposant aux nombreux visiteurs toutes sortes de produits régionaux, de gourmandises, cadeaux artisanaux, objets de décorations, bijoux, livres, jeux... tout pour faire le bonheur des grands et des petits.



Marché de producteurs en 2012





Livraison de plaquettes bois

La livraison des plaquettes de Bois pour la chaufferie située dans le bâtiment de la mairie qui permet de chauffer l'espace culturel européen, la mairie, l'école de musique intercommunale, le trésor public et la bibliothèque.

Les plaquettes de bois sont fournies et livrées par l'ESAT de Meymac et par quelques agriculteurs.



Comparatif des dépenses d'énergie entre 2011 et 2012 :

Année 2011	
Fioul	
01/02/2011	3 933,10 €
04/04/2011	4 220,67 €
12/12/2011	2 145,00 €
	10 408,77 €
Plaquettes	
31/12/2011	1 925,38 €
TOTAL 2011	12 224,15 €

Année 2012	
Fioul	
02/10/2012	2 700,01 €
Plaquettes	
27/03/2012	2 407,50 €
20/04/2012	615,25 €
04/06/2012	963,00 €
29/06/2012	321,00 €
27/12/2012	1 685,25 €
TOTAL 2012	8692,01 €



Bibliothèque Intercommunale du pays du Mézenc et de la Loire Sauvage

Espace d'information, la bibliothèque, dispose d'un fond propre d'environ 10000 documents (livres et CD), augmenté régulièrement par les prêts de la bibliothèque départementale du Puy.

La bibliothèque est aussi un espace de convivialité et de vie culturelle. Au programme, tout au long de l'année, des animations :

- l'heure du conte, pour les enfants âgés de 3 à 7 ans , tous les mercredis de 17h00 à 18h00.
- Des expositions.
- Les automnales du livre en octobre avec des rencontres entre auteurs et lecteurs, des libraires des bouquinistes, des conférences des spectacles des concerts, des expositions.



Remplissez les écoles, vous viderez les prisons !

Victor Hugo

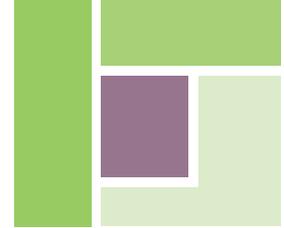


**Tarifs résidents
de la C^{té} de commune :**
 Famille 20 €
 Adulte 15 €
 Enfant 3 €

**Tarifs résidents
hors C^{té} de commune :**
 Famille 25 €
 Adulte 20 €
 Enfant 3 €

Horaires d'ouverture :
 Mardi 9h/12h - Mercredi 14h/19h - Vendredi 10h/12h
 Samedi 10h/12h

Place du Couvent - 43150 Le Monastier sur Gazeille
 Tél : 04 71 03 95 07 - email : bibliomonastier@yahoo.fr



Inaugurations

Inauguration des travaux de la rue principale le 30 juin 2012



Inauguration Espace Culturel Européen le 7 juillet 2012



La majeure partie de l'équipe municipale absente sur la photo, assurait le service et l'accueil des invités.

Forum des associations
le 8 septembre



Evolution de la population depuis 1990

Date du recensement	Pop. municipale	Pop. comptée à part	Pop. totale
Au 1 ^{er} janvier 1990	1828	71	1899
Au 1 ^{er} janvier 1999	1734	45	1779
Au 1 ^{er} janvier 2006	1738	44	1782
Au 1 ^{er} janvier 2009	1761	46	1807
Au 1 ^{er} janvier 2013	1767	35	1802

Source : site officiel de l'INSEE



DECLARATION DES LIEUX DE DETENTION

Enregistrez les lieux de stationnement dont vous êtes responsable

D'après le décret n° 2010-865 du 23 juillet 2010 tout détenteur d'équidé(s) domestique(s) a l'obligation de se déclarer auprès de l'IFCE, en précisant le(s) lieu(x) de stationnement d'équidé(s) dont il est responsable. Cette nouvelle mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires en cas d'épidémie.

ÉTAPE 1

Qui est considéré comme détenteur d'équidé ?

Etes-vous concerné ?

Le détenteur d'équidé(s) est une personne physique ou morale responsable d'un ou de plusieurs équidés, propriétaire ou non, à titre permanent ou temporaire, y compris lors d'un marché, d'une exposition, d'une compétition, d'une course ou d'un évènement culturel.

Sont concernés les professionnels ou particuliers, propriétaires ou non, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus, à l'exception des cliniques vétérinaires et des transporteurs. Concrètement, il s'agit du responsable d'un lieu où sont stationnés des équidés.



A. LAURITOUX - IFCE

Je m'enregistre si je suis :

Dans tous ces cas, le détenteur doit réaliser une déclaration auprès du SIRE pour se déclarer.



un centre équestre



un éleveur qui a des juments



un agriculteur prenant un ou plusieurs chevaux en pension



un particulier qui a un équidé chez soi pour le loisir



un gérant d'un gîte d'étape équestre

Je m'enregistre via un tiers si je suis :

Pour les lieux d'entraînements de chevaux de course, l'enregistrement est effectué par l'intermédiaire de France galop ou de la SECF (trotteurs).



un entraîneur de chevaux de course

Je ne m'enregistre pas si je suis :

- Un propriétaire dont les chevaux sont en pension dans une structure équestre, même si je m'en occupe chaque jour.
- Un propriétaire d'un lieu loué à quelqu'un qui accueille des équidés sur place (c'est le locataire qui doit se déclarer comme détenteur).
- Une clinique vétérinaire ou un transporteur d'équidé.

Se déclarer comme détenteur d'équidé c'est simple, gratuit mais pas automatique !

Ce n'est pas parce que vous avez déjà réalisé des démarches auprès du SIRE en tant que propriétaire, éleveur ou étalonnière que vous êtes enregistré comme détenteur. En effet tous les profils ne sont pas forcément détenteurs d'équidés, et certaines informations sont spécifiques à la déclaration détenteur. Les détenteurs ne peuvent donc pas être enregistrés automatiquement et doivent faire la démarche de se déclarer.

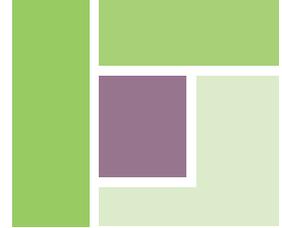
La déclaration d'un lieu de détention est définitive : il n'est pas nécessaire de la renouveler chaque année.

En savoir plus

Quelles sont les informations enregistrées ?

L'enregistrement d'un détenteur comprend :

- L'identité du responsable des équidés et son adresse
- L'adresse où sont hébergés les équidés
- L'identité et les coordonnées de la personne sur place à contacter en cas de besoin
- Des informations complémentaires collectées à des fins statistiques (surface utilisée, nombre de chevaux, activité).



ÉTAPE 2 Comment s'enregistrer ?

OPTION 1 : Internet - Simple et rapide 24h/24



En quelques clics, connectez-vous à votre espace personnalisé sur le site www.haras-nationaux.fr afin de gérer vos lieux de détention en cliquant sur la rubrique « Sanitaire et détention » :

Si vous ne visualisez pas le pavé sanitaire dans votre espace personnalisé, rendez-vous dans la rubrique « mon compte » pour réaliser votre habilitation.



La page « Déclarer mes lieux de détention » vous présente 2 tableaux :

- **Liste des lieux que vous avez déclarés** : adresses pour lesquelles vous aurez fait une déclaration, que ce soit une ouverture, une fermeture ou le refus d'un lieu. Lors de la première connexion ce tableau est vide puisque vous n'avez encore fait aucune déclaration.
- **Liste des lieux à confirmer** : adresses associées à votre nom dans la base SIRE. Pour chacune d'elles, vous pouvez déclarer s'il s'agit d'un lieu susceptible d'accueillir des équidés ou non.

À l'issue de votre déclaration, **une attestation est générée en PDF que vous pouvez télécharger et imprimer.**

OPTION 2 : Formulaire papier

Pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas effectuer la démarche sur Internet, l'enregistrement des informations par le SIRE est possible. Téléchargez le formulaire sur le site internet www.haras-nationaux.fr rubrique Démarches SIRE ou demandez-le au 0811 90 21 31.

Une fois rempli, renvoyez-le à l'adresse suivante :

Institut français du cheval et de l'équitation
SIRE - Service traçabilité
BP 3 - 19231 ARNAC POMPADOUR cedex



IFCE

Attestation et Identifiant du lieu de détention

Tout enregistrement Internet ou papier donne lieu à l'édition d'une **attestation d'enregistrement** comportant l'identifiant du détenteur et constitue le **document à présenter aux services de la DDSV en cas de contrôle.**

À l'issue de la déclaration, un identifiant unique est attribué à chaque détenteur et permettra de justifier de la réalisation de votre démarche.

Cet identifiant est spécifique de chaque lieu de détention et généré à partir des données individuelles de chaque déclaration. Si un SIRET ou un NUMAGRIT est enregistré, ce sera ce n° qui sera utilisé. Dans le cas contraire, un n° est généré par le SIRE qui tient compte notamment du code postal du lieu. Il est présent sur l'accusé de réception.



L. LAUNAY - IFCE

Modification ou fermeture d'un lieu de détention

Lorsqu'un lieu n'accueille définitivement plus d'équidés ou qu'il change de responsable, celui-ci doit être fermé.

Le responsable déclaré doit donc enregistrer cette fermeture par internet sur son espace personnalisé ou en complétant l'encart prévu à cet effet sur l'attestation d'enregistrement et en le renvoyant au SIRE à l'adresse ci-dessus.

Facilitez vos démarches !

Créez votre compte sur le site des haras nationaux

Rendez-vous en haut à droite dans le pavé «Espace personnalisé» et créez votre compte pour réaliser vos démarches en ligne 24h/24 !



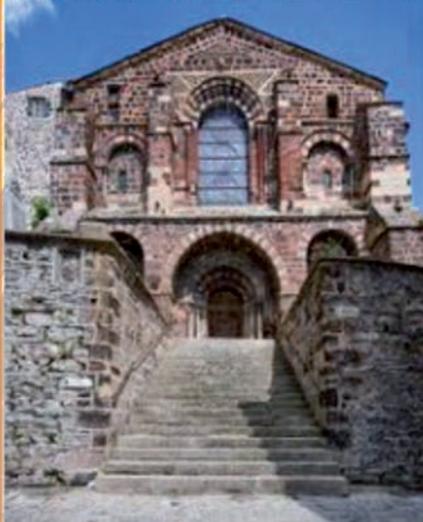
1. Créez l'identifiant et le mot de passe, et remplissez le formulaire d'information pour créer un compte aux droits restreints.

2. Complétez les informations pour étendre vos droits (indispensable pour effectuer toute démarche officielle) :

- En temps réel si vous êtes propriétaire d'un cheval (avec une carte d'immatriculation à votre nom) ou si vous disposez d'une facture des Haras nationaux (ultérieure à 2003 et à votre nom) ou d'une clé Internet.
- Sinon demandez une clé internet envoyée par courrier que vous pourrez renseigner ultérieurement.

Une fois les droits étendus, votre espace personnalisé s'enrichit de nouvelles rubriques dont celle intitulée « gérer vos lieux de détention » dans le pavé « Sanitaire et détention ».

RESTAURATION



DE L'ABBATIALE SAINT CHAFFRE DU MONASTIER SUR GAZEILLE

CONTACTS

COMMUNE DU MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Mairie
Place du couvent
43 150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
Tél. : 04 71 03 80 01
Mél. : mairie-du-monastier-sur-gazeille@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE SAINT CHAFFRE DU
MONASTIER-SUR-GAZEILLE
6 place François d'Estaing
43 150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
Mél. : abbatale.stchaffremonastier@gmail.com

FONDATION DU PATRIMOINE
DELEGATION AUVERGNE
13, rue Maréchal Foch
63 000 CLERMONT FERRAND
Tél. : 04 73 30 90 01
Mél. : auvergne@fondation-patrimoine.org

À noter !

Vous pouvez également soutenir ce projet par paiement sécurisé directement en ligne sur :

www.auvergne.fondation-patrimoine.org

Rubrique "Tous les projets"

PRÉSENTATION

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Statut

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Organisation

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Moyens d'action

Pour son action, la Fondation dispose d'instruments très incitatifs. Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux. La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Membres fondateurs

• Bellon S.A (Sodexho-Alliance) • Crédit Agricole SA • Vivendi • Fimalac • Danone • Devanlay • Fondation Electricité de France • Indreco • L'Oréal • Michelin • Shell France • Parcs et jardins de France • Fédération française du Bâtiment

► Entre 2000 et 2011, la FdP c'est :

- 15 918 projets soutenus dont 4 863 projets publics
- 1,2 Milliards d'€ de travaux engagés
- 35 500 emplois en moyenne créés ou maintenus dans le bâtiment

Coupon à renvoyer avec votre don à :

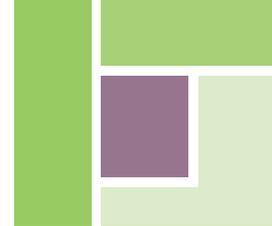
Fondation du Patrimoine Délégation Auvergne 13, rue Maréchal Foch 63 000 CLERMONT FERRAND	OU	Association des Amis de l'Abbaye Saint Chaffre du Monastier-sur-Gazeille 6 place François d'Estaing 43 150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
--	----	---

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seules la commune du Monastier et l'association que vous avez décidé de soutenir seront également destinataires ; **toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre**

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur la commune, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Sociétés et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur la Fortune.



DESCRIPTION DU PROJET

L'abbatiale Saint-Chaffre du MONASTIER-SUR- GAZEILLE

L'Abbatiale Saint-Chaffre du Monastier sur Gazeille est l'une des églises romanes majeures en Auvergne. Elle dispose, entre autres, d'une remarquable façade ornée de sculptures énigmatiques, de chapiteaux historiés et d'un trésor abbatial exceptionnel. Elle a cependant souffert des outrages du temps et il est désormais urgent d'intervenir pour la préserver.

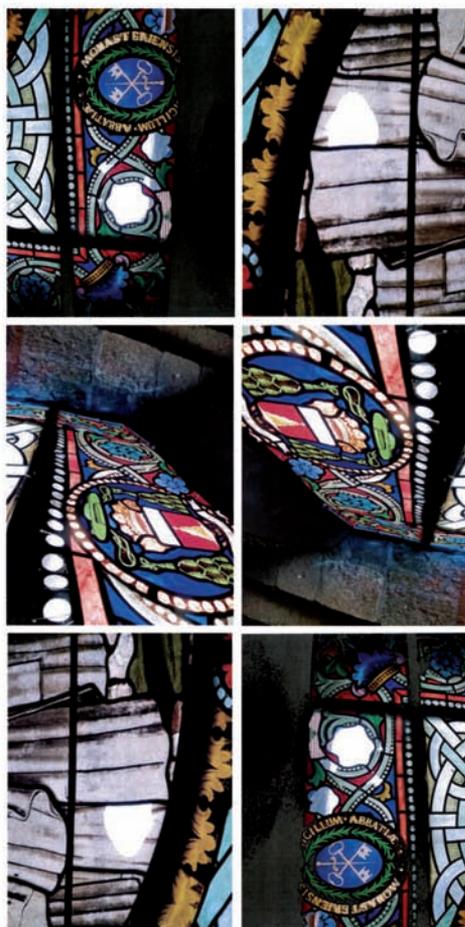
La Commune du Monastier sur Gazeille, en partenariat avec l'association « Les Amis de l'Abbaye Saint-Chaffre du Monastier », a décidé de faire du projet de restauration de la grande verrière située sur la façade ouest de l'église abbatiale, la première étape d'un chantier qui s'annonce long et délicat. Ce choix a principalement été dicté par l'état inquiétant de cette œuvre de taille considérable (une vingtaine de mètres carrés).

En effet, cette verrière qui présente les trois événements principaux de la vie de Saint Théofrède, menace de s'effondrer car son armature métallique est gravement érodée, provoquant un affaissement général de l'ensemble. Lors de la tempête d'août 2012, plusieurs éléments du vitrail ont même été emportés et nous ne sommes désormais plus à l'abri d'un autre événement climatique de grande ampleur qui pourrait aboutir à sa complète destruction.

C'est donc pour aider à sauvegarder ce vitrail du XIX^{ème} siècle de grande qualité que l'association « Les Amis de l'Abbaye Saint-Chaffre du Monastier » et la commune du Monastier sur Gazeille ont choisi de faire appel à votre générosité en organisant une souscription.

Vos dons permettront de financer en partie cet important chantier.

La Fondation du Patrimoine apporte son soutien à la commune du Monastier sur Gazeille et à l'Association des Amis de l'Abbaye Saint Chaffre du Monastier-sur-Gazeille en apportant l'avantage fiscal.



Quelques mots sur l'association - Représentée par Lucie DELMAS et Claire DELSOL, cette association animatrice de la campagne de mécénat en faveur de la restauration de la grande verrière de l'abbatiale a pour but de communiquer autour du projet afin de favoriser le maximum de donations. Elle a donc un rôle majeur dans le déroulement de ce projet de restauration.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de «Fondation du Patrimoine / abbatiale du Monastier-sur-Gazeille »

Particuliers

Votre don est déductible :

- de l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. *Un don de 100€ = 34€ à votre charge.*
- **OU** de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€). *Un don de 100 € = 25€ à votre charge.*

Entreprises

Votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. *Un don de 500 € = 200€ à la charge de l'entreprise.*

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt (cochez SVP):

sur le revenu **ou** sur la Fortune **ou** sur les Sociétés

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal aux nom et adresse figurant sur le chèque UNIQUEMENT qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

BON DE SOUSCRIPTION

Je fais un don de€ pour aider à la restauration de l'abbatiale Saint-Chaffre, je bénéficie d'une réduction d'impôts et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune si celui-ci n'aboutissait pas.

Nom :

Adresse

.....

Code postal :

Ville :

Tél. :

Email :



Visites Théâtralisées



L'espace Culturel Européen... en Ecosse

Deux Monastérois, représentant l'Espace Culturel Européen s'étaient joints à une délégation de l'association lozérienne « Sur le chemin de Robert Louis Stevenson » dont le siège est à Pont de Montvert (48), pour un déplacement à Edimbourg. Dans la ville natale de l'écrivain, l'Association a inauguré une version anglaise de leur exposition dans la très prestigieuse bibliothèque d'Edimbourg et y a rencontré les partenaires avec lesquels ils construisent un projet européen.

Cette exposition, présentée tout l'été 2012 au Monastier, a déjà fait connaître la vie de l'écrivain à travers la France. La version anglaise lui permettra désormais de rayonner dans tous les pays anglophones traversés.

Depuis près de vingt ans, cette association réunit tous les professionnels et passionnés qui font revivre aux randonneurs le chemin emprunté par Stevenson en 1878.

L'association a maintenant des visées européennes. Après avoir fait revivre l'itinéraire décrit dans "Voyage avec un âne dans les Cévennes", elle cherche aujourd'hui à s'associer aux "Stevensoniens" d'Ecosse, d'Angleterre et du reste de la France pour construire un Itinéraire Culturel Européen. Cet itinéraire fera le lien entre les nombreux lieux décrits dans les romans de l'écrivain écossais, qui fut également un des plus grands voyageurs de son temps, peut-être le premier touriste de nos contrées.

Sept associations travaillent à ce label (3 Ecossaises, 1 Anglaise et 3 Françaises). Au terme d'une journée de réunion, tous ont si-



Les délégations Françaises et Ecossaises dans la bibliothèque originelle de la maison des parents de Stevenson, dont le propriétaire est aujourd'hui le Président du Robert Louis Stevenson Club (en bas à droite de la photo).

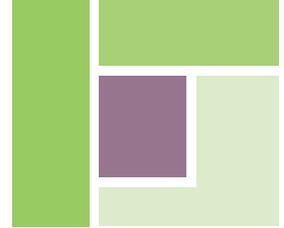
gné la charte qui définit l'avenir du réseau, en vue d'obtenir la mention d'Itinéraire Culturel Européen en 2014. En récompense de cette belle avancée, la délégation visitait également tous les lieux de passage de l'auteur, guidés par le Robert Louis Stevenson Club qui les accueillait là-bas.

Pendant ces journées, des contacts ont été pris par les Monastérois afin de créer des échanges avec la ville natale de Robert Louis Stevenson. Des échanges devraient voir le jour dans le cadre d'expositions temporaires, mais aussi dans un rapprochement de la ville du Monastier avec le quartier de Colinton d'Edimbourg où le célèbre écrivain a passé

son enfance dans le jardin du presbytère ou son grand père était Pasteur. Au vu de l'immense reconnaissance que les Ecossais ont vis-à-vis de Robert Louis Stevenson, Le Monastier se doit d'être fier d'avoir accueilli pendant plus d'un mois ce célèbre personnage avant qu'il n'entreprenne une traversée des Cévennes du Nord au Sud jusqu'à St Jean du Gard en septembre 1878, accompagné de son ânesse Modestine.

Le GR70 est aujourd'hui un itinéraire parcouru par 6000 randonneurs (chiffres 2010). Du Velay au Nord jusqu'au Cévennes au Sud, le Chemin de Stevenson procure plus de 3 000 000 d'Euros de retombées économiques (chiffres 2010) auprès des hébergeurs, loueurs d'ânes, transporteurs,...

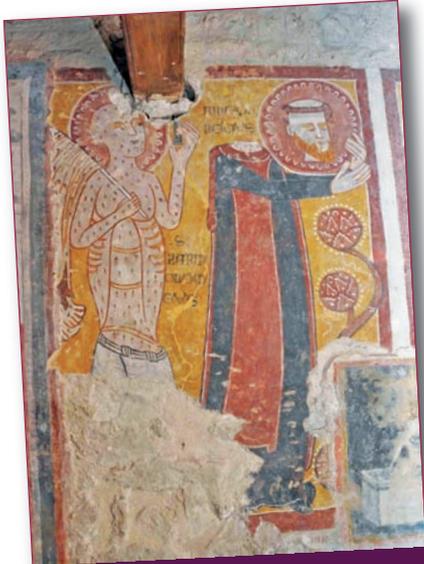
Afin de promouvoir encore cet itinéraire dont Le Monastier est le point de départ, la municipalité envisage d'honorer la mémoire de Robert Louis Stevenson en érigeant une stèle à son effigie sur un site qui reste à déterminer et en ouvrant « La Maison de Stevenson » dans le cadre de l'Espace Culturel.



Vers un jumelage avec la Valle Grana (Italie) ?

La Valle Grana (ou Valgrana) est un haut-lieu chaffrien avec plusieurs sites exceptionnels comme l'église Santa Maria della Valle qui possède la seule fresque connue représentant saint Théofrède. Cette vallée du Piémont s'oriente est-ouest en face de Barcelonnette.

C'est une terre historiquement occitane au même titre que le Velay. On y parle un dialecte occitan très proche du nôtre qu'ils appellent «lou provenzale », mais aussi couramment le français. C'est un monde pastoral qui élève des



Eglise Santa Maria Della Valle
Saint Théofrède décapité

vaches, des chèvres et des moutons, et qui vit à une altitude semblable à la nôtre, avec tout ce que cela comporte de coutumes traditionnelles communes ainsi que des possibilités d'échanges entre agriculteurs et éleveurs. Ils ont aussi une forte tradition de châtaignes, comme en Ardèche, et ils fabriquent un excellent fromage, le Castelmagno.

La dentelle aux fuseaux est aussi présente dans une forme proche de celle du Velay, ainsi que les croyances



Réunion officielle avec les maires

populaires comme les ex-voto disparus récemment chez nous. C'est enfin un haut-lieu culturel avec une école quadrilingue où les cours sont faits en patois, piémontais, italien et anglais et qui recèle de nombreux artistes, artisans d'art et écrivains. La vie associative y est forte et diversifiée (musique, théâtre, sports...).

Un petit groupe de personnes comprenant Michel Arcis, Évelyne Bay, Alain Galland, Daniel et Catherine Giffard, Hélène Girard, Patrice Rey, Gérard Rivet et Bernard Sanial s'y est rendu en novembre dernier afin de lier des contacts avec les maires des communes de la vallée. Cette première rencontre a été positive et une visite de nos amis est envisagée en 2013.

C'est seulement à l'issue de cette seconde rencontre que nous pourrions voir si un rapprochement plus institutionnel est possible.

Pour une commune, un jumelage est une vraie richesse, mais dans ce cas précis, c'est beaucoup plus. En effet, il y a entre eux et nous une véritable communauté d'esprit à travers les siècles.

A bientôt donc.

L'Office de tourisme

Une véritable vitrine du territoire

L'année 2012 a été une année riche en nouveautés au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal.

En effet, mi-mai l'Office de Tourisme a intégré ses nouveaux locaux au sein de l'Espace Culturel Européen, place du Vallat.

Cette intégration entre dans des logiques de mutualisation afin d'augmenter les temps d'accueil et de présence sur l'antenne du Monastier. Elle permet en effet d'ouvrir notamment 7 jours sur 7 en Juillet et Août et pendant les vacances de Noël et de Février. Le bilan pour une première saison est très positif puisque pas moins de 6600 visiteurs sont déjà venus dans les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme.

La fréquentation de l'Office de Tourisme a ainsi connu au Mo-

nastier une augmentation de 50% par rapport à l'année 2011 soit plus de 2000 visiteurs de plus. Ces chiffres très encourageant soulignent tout l'intérêt que l'Office de Tourisme et l'Espace Culturel avaient à mutualiser leur accueil.

Par ailleurs, l'Office de Tourisme Intercommunal a aussi emménager dans de nouveaux locaux aux Estables courant décembre. Ces 2 déménagements sont en totale adéquation avec la volonté de l'Office de Tourisme d'améliorer ses services et de faire de ses antennes de véritables vitrines du territoire.

Cette logique s'inscrit qui plus est dans les dynamiques de station Respirando et de pleine nature qui misent sur un niveau d'excellence pour l'accueil des visiteurs.

Horaires d'ouverture de l'Espace Culturel et de l'Office de Tourisme

Au Monastier : Vacances de Noël : Du Mercredi au Dimanche de 14h30 à 17h30

Vacances d'hiver (Février) : Du mardi au Dimanche de 14h30 à 17h30

Aux Estables : du 15 Décembre à la fin des vacances d'hiver : tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Espace Culturel Européen

L'Association Espace Culturel Européen du Monastier-sur-Gazeille a été créée en décembre 2012, elle a débuté son activité au 1^{er} Janvier 2013 avec l'accueil de La Comédie de St Etienne en résidence.

Cette association, régie par la loi 1901, a pour objet la gestion de l'Espace Culturel Européen du Monastier-sur-Gazeille, notamment les Musées, la mise en valeur du patrimoine, l'ouverture à l'Europe, la mise en place d'une programmation culturelle, l'organisation d'événements, le développement culturel global du « Pays du Monastier ». L'association ECE du Monastier est organisée en plusieurs comités :

- Le comité scientifique : conseil culturel composé d'experts, d'historiens, il est chargé de valider le contenu des publications, des expositions, des musées.
- Le comité pédagogique : élabore le contenu d'actions pédagogiques, de stages...
- Le comité de programmation culturelle : chargé d'organiser l'action culturelle, il est décliné en plusieurs sous-comités :
 - Arts du Spectacle (Musique, Théâtre, Cinéma, Enfants, Résidences)
 - Expositions, Conférences, Actions pédagogiques, Littérature

- Patrimoine
- Évènementiel
- Communication

Le Conseil d'Administration est composé de 10 membres :
- 3 représentants de la municipalité du Monastier-sur-Gazeille

- 1 représentant de la Communauté de Communes du Mezenc et de la Loire Sauvage

- 6 membres élus représentants des différents comités.

L'Espace Culturel Européen a pour vocation de fédérer les associations, les bonnes volontés, et les « acteurs » culturels du territoire.

Fédérer sans s'approprier, c'est à dire dans une logique de soutien et de co-construction s'appuyant sur l'existant. Cette association devrait permettre un développement cohérent de l'offre culturelle au service de la population. Un des axes importants de l'action culturelle est tourné vers le développement touristique, faire connaître notre cité, son histoire, son patrimoine, animer les réseaux et les partenariats.

Enfin, un enjeu tout particulier consiste en l'éducation artistique et culturelle des plus jeunes, grâce à l'implication des Ecoles et Collèges du Monastier avec qui nous avons noué des liens privilégiés.

Expo Permanente

L'Espace Culturel Européen est un espace muséal destiné à présenter le patrimoine et l'histoire remarquables du Monastier-sur-Gazeille et du Massif du Mézenc :

- le précieux trésor abbatial : tissus byzantins, buste reliquaire de Saint-Chaffre du XI^e siècle, tableaux du XV^e et diverses pièces d'orfèvrerie
- l'univers et le quotidien des moines qui ont profondément influencé l'histoire de ces hautes terres (activités agricoles, activités culturelles...)

Mais aussi, les richesses du massif Mézenc-Gerbier et du Haut Val de Loire, un patrimoine monastique et culturel considérable, mais aussi une faune et une flore uniques qui se sont développées sur une terre volcanique située entre monts et rivières.

Au moyen d'une muséographie innovante et dynamique, de moyens modernes et ludiques mobilisés pour rendre accessible et vivant ce patrimoine hérité du passé et ce territoire (multimédia, mobilier ludique et interactif - bornes tactiles - hologramme 3D - carte animée au sol).

Expo Temporaire

L'Espace Culturel Européen, c'est aussi un espace muséal dédié à l'Art contemporain, un patrimoine vivant qui se construit jour après jour (partenariats avec des artistes, des galeristes et le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)

Horaires d'ouverture 2013

Juin • Juillet • Août • Septembre :

Tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Mai • Octobre :

Du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30

En dehors de ces créneaux :

Si vous êtes un groupe, quelques familles ou une dizaine d'amis, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous ouvrirons les portes ! L'Espace est en effet ouvert tous les jours pour les groupes sur réservation.

Tarifs 2013

(Entrée nominative valable un an pour les habitants de la Commune)

Visite libre d'une durée de 1h30 environ, comprenant :
exposition permanente et exposition temporaire.

INDIVIDUELS

Adulte : 5 €

Avec Carte ALT : 4 € 50

De 10 à 18 ans : 2 €

- de 10 ans : Gratuit

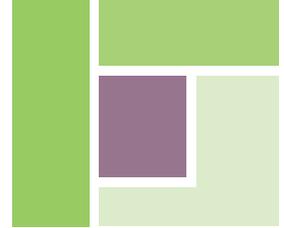
Scolaires : accompagnateurs gratuits

GROUPES

Groupes de +10 personnes : 4 €

**Espace Culturel Européen du Monastier-sur-Gazeille
Place du Couvent • 43150 Le Monastier-sur-Gazeille**

Site accessible aux personnes à mobilité réduite



du Monastier sur Gazeille

Fête Stevenson

L'Espace Culturel Européen a décidé de proposer une fête Stevenson. Le choix de la date retenue a tenu compte de nombreux événements existants et le week end du 23-25 août a été retenu. Cette fête sera un événement important pour Le Monastier tant par sa tenue culturelle que par sa capacité fédérative et mobilisatrice de toutes les forces de la commune. L'historique Stevenson au Monastier est un élément fort et de nombreuses personnes ont déjà travaillé sur le sujet : Nous aurons besoin de tous pour organiser ce moment fort et en faire ensemble une Fête digne de ce nom ! Si vous voulez nous aider, contactez Alain Roux le vice-président de l'Espace Culturel Européen à cette adresse : alain@roux43.org
Merci d'avance à tous !

Lettre d'information

Pour vous permettre de suivre les actions de l'ECE, la programmation, pour vous tenir informé, nous vous proposons de recevoir la lettre d'information numérique (fréquence : environ 1 par mois).

Pour ceci, merci d'envoyer un mail, en indiquant que vous souhaitez recevoir la lettre d'information numérique de l'ECE du Monastier à l'adresse suivante : contact@espace-culturel-europeen-le-monastier.org

Devenir adhérent

L'ECE du Monastier est une Association, vous pouvez en être adhérent à titre individuel.

Cela, en plus de marquer votre soutien à l'association, vous donne accès gratuit à l'Espace Culturel Européen, au Musée, aux expositions et vous permet d'avoir un tarif préférentiel pour les spectacles.

Le tarif d'adhésion est fixé pour l'année 2013 à 20 €.

Une ambition d'ouverture à d'autres territoires, d'Europe et au-delà

Le pari de l'Espace Culturel Européen est de tisser des liens culturels avec d'autres régions d'Europe, autour de centres d'intérêt communs :

... l'héritage monastique avec le réseau chaffrien; les territoires-sources des grands fleuves qui partagent des points communs avec la Loire qui prend sa source près du Monastier-sur-Gazeille; l'Ecosse, pays d'origine du célèbre écrivain R. L. Stevenson qui partit du Monastier pour son célèbre voyage à travers les Cévennes avec un âne.

PROGRAMMATION DE JANVIER À JUIN 2013

Pour faire de l'Espace Culturel Européen un véritable catalyseur, un lieu d'échanges, de créativité et d'ouverture pour tous, au coeur de la ville et aux portes du massif du Mézenc.

Cette programmation peut encore évoluer, d'autres rendez-vous sont en cours d'élaboration.

Musique

Vendredi 1^{er} mars ▶ 21h00 / *Entrée gratuite.*

ECE- Ecole de Musique - **North Gospel Quartet**
Quatuor vocal à cappella qui reprend les negro spiritual et les gospels.



Vendredi 28 juin ▶

Orgue - Pascale Rouet

Concert pédagogique pour les enfants des écoles primaires du Monastier. En collaboration avec les Rencontres Contemporaines !

Théâtre

Dimanche 24 février ▶

17h00 / *Entrée gratuite moins de 12 ans.*

ECE - Ecole de Musique - Théâtre
Jonglé : **Boris sur les planches**
Compagnie Alchymère - entrée 8 € - adhérent 5 €.



Vendredi 19 avril ▶

20h00 / *Entrée gratuite moins de 12 ans.*



ECE - Ecole de Musique

Otto par la Cie Le Petit Atelier.
"Otto, autobiographie d'un ours en peluche" est un album jeunesse écrit et illustré par Tomi Ungerer.
Entrée 8 € - Adhérent 5 €.

Conférences - entrées : participation libre

Vendredi 29 mars ▶

ECE- Ecole de Musique - **La Girafe du Roi**

Une conférence originale sur un événement méconnu de l'histoire de France, animée par Marc Piguet, professeur agrégé de lettres.

Vendredi 31 mai ▶

ECE- Ecole de Musique - **L'épopée Besset**

"Joseph BESSET, un siècle d'histoire du car annonéen."

Expositions

Du 20 février au 19 mars ▶ **George Sand**

Exposition sur la vie et l'oeuvre de George Sand, prêtée par la Communauté d'agglomération du Puy en Velay.

Du 20 mars au 31 mars ▶ **Exposition interactive sur l'eau**

Exposition interactive sur le thème de l'eau, en collaboration avec le CPIE du Velay.

Du 28 juin au 18 octobre ▶ **Art Contemporain**

Oeuvres d'artistes contemporains, en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain.

Manifestations 1^{er} semestre 2013

27 janvier	Concours de tarot (salle des fêtes)	TAROT 43
3 février	Loto de l'École Maternelle Publique (salle des fêtes)	
10 février	Fête de la chandeleur (Château)	La Cluchade
23 février	Soirée repas (salle des fêtes)	Entente Jeune Loire Mézenc
2 mars	Concours de tarot (salle des fêtes)	TAROT 43
16 mars	Concours de tarot (salle des fêtes)	TAROT 43
23 mars	Repas et soirée dansante (salle des fêtes)	APEL St Dominique
11 avril	Don du sang de 9h à 12h (salle des fêtes)	
13 et 14 avril	Course pédestre	Sports Loisirs
21 avril	Friperie (salle des fêtes)	Récréation
27 et 28 avril	Exposition	Histoire, Révolution, Consulat, Empire
5 mai	Bal du Muguet (salle des fêtes)	ADAC-AFN
24 et 25 mai	Spectacle - Théâtre (salle des fêtes)	La Cluchada de Mounechtié
1 ^{er} juin	Compétition régionale (salle des fêtes)	TAROT 43
14 et 15 juin	Rallye (salle des fêtes)	ASA Haute vallée de la Loire
18 juin	Spectacle de fin d'année	Ecole Primaire Publique
21 juin	Don du sang (salle des fêtes)	

Les vernissages de l'été

L'origine du mot « vernissage » date des XVIII^e et XIX^e siècles. Lors des grandes expositions, les artistes apportaient les dernières retouches à leurs tableaux et les vernissaient juste avant les premières visites du public, afin de les présenter au mieux. De nos jours, le vernissage est devenu le moment de l'inauguration d'une exposition où les œuvres sont présentées au public, aux officiels et à la presse.

Vernissage de l'exposition Des élèves de l'atelier Simone KLAU

Exposition du 15 juillet au 31 Août 2012



Vernissage de l'exposition Rémy Jacquier

Exposition du "Autour de Charlie Parker"
5 août au 15 septembre 2012



Colloque international

consacré à l'histoire des abbayes du Monastier et de La Chaise-Dieu

Saint-Chaffre, La Chaise-Dieu et leurs voisins :

concurrences, influences et complémentarités monastiques dans l'Église au Moyen Âge.

Un colloque réunissant universitaires et chercheurs venus de France, mais aussi d'Italie, de Belgique et même des États-Unis, s'est tenu au Monastier les 13 et 14 septembre et à La Chaise-Dieu le 15 septembre.

Placé sous le haut patronage du professeur Giles Constable de l'Université de Princeton, les travaux ont permis de

faire le point dans les différents domaines de l'histoire et de l'archéologie. Nous noterons parmi une trentaine de communications, celles qui concernaient plus spécifiquement Le Monastier. La connaissance du chantier roman de l'abbatiale du

Monastier s'est ainsi vue significativement enrichie, tant sur le plan de la chronologie que sur celui des différentes reprises de la construction (Nicolas Reveyron, professeur Université de Lyon 2). Notre compatriote Yves Egels a présenté le relevé photogrammétrique réalisé sous sa direction par les élèves ingénieurs de l'IGN. On notera l'intervention documentée du professeur Jacqueline Lelercq-Marx (Université libre de Bruxelles) consacrée à la décoration de la grande façade, et celle de Laurence Cabrero-Ravel (Université de Pau) sur les quelques 140 chapiteaux qui ornent l'édifice. Le dossier jusqu'ici resté dans l'ombre de notre abbaye à l'époque carolingienne a fait l'objet d'une étude savante et minutieuse qui a montré l'important développement et l'influence de Saint-Chaffre à l'aube du Moyen Âge féodal (Alain Dubreucq et Bernard Sanial). Le professeur Alain Dierkens (Université libre de Bruxelles) a consacré une brillante intervention au dossier hagiographique de saint Théofrède. M. Jean-Loup Lemaître (École pratique des hautes études) est allé chercher dans les Archives du Vatican les procès-verbaux de la succession de Gilbert de Malafayda en 1388 ; il nous renseigne ainsi sur le patrimoine privé d'un abbé



Les professeurs Constable et Lauranson-Rosaz.



Les professeurs Dubreucq et Constable et le sénateur Gérard Roche.



Les professeurs Barral i Altet et Reveyron.

du Monastier. Le professeur Xavier Barral i Altet (Universités de Haute-Bretagne et de Venise) a ouvert des pistes de recherche quant aux origines et aux traditions des bustes reliquaires, parmi les-

quels celui du Monastier figure au premier rang.

Plus de 120 auditeurs ont assisté aux séances et on a remarqué la présence de trois personnes venues spécialement d'Australie, témoignage que la riche histoire des bénédictins du Monastier intéresse et mobilise jusqu'aux antipodes.

Cette manifestation qui fera date pour l'histoire des deux grandes institutions monastiques du département de la Haute-Loire était organisée par le CERCOR (Centre européen de recherches sur les congrégations et les ordres religieux - Unité mixte de recherches du CNRS et des Universités Jean Monnet de Saint-Étienne et de Lyon 2). Elle bénéficiait du soutien du Conseil général de la Haute-Loire, de la Municipalité du Monastier, de l'Association Mézenc-Gerbier, ainsi que de celui d'institutions et d'associations casadéennes. Les actes de ce colloque seront publiés rapidement par la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire.

Enfin, il est légitime de mentionner la participation efficace de l'équipe de bénévoles de l'Association des Amis de l'abbatiale Saint-Théofrède qui ont assuré l'essentiel de l'organisation et auxquels les organisateurs adressent leurs chaleureux remerciements.

*Bernard Sanial
Université Lyon 3 - CERCOR - CNRS
Université de Saint-Étienne*



L'ensemble des intervenants sur le parvis de l'église abbatiale.

ESAT - Foyer de Meymac

Une délégation aux JO de Londres

L'association sportive AURORE regroupe les ESAT du Département et a pour mission de favoriser l'accompagnement d'adultes porteurs de handicap dans la pratique sportive en lien avec le Comité Départemental de Sport Adapté. Pour 2012, le Conseil d'Administration a souhaité marquer les 30 ans d'existence de l'association par une action d'envergure. Très vite, l'idée d'un séjour à Londres pendant les Jeux Olympiques d'été s'est imposée. Le projet a, tout d'abord, débuté par un échange avec une association anglaise, elle aussi en charge d'une population similaire, qui a accueilli cette perspective avec enthousiasme. Il s'est poursuivi par l'élaboration d'un dossier FSE via le Conseil Régional d'Auvergne : dossier, par la suite, validé par les sphères européennes et régionales mais également soutenu par le Conseil Général de Haute Loire, le CDSA et la Fédération Française de Sport Adapté. L'association a dû, par ailleurs, organiser de multiples manifestations pour « boucler » le budget conséquent de ce projet qui allait permettre à 29 ouvriers d'ESAT (Meymac, Langeac, les Horizons et Sainte Sigolène) et 14 encadrants de découvrir Londres dans le contexte magique des Jeux. Parallèlement, à partir du mois de Janvier 2012, se sont mises en place des formations destinées aux usagers : rudiment et apprentissage de l'anglais, formation vidéo, formation blog, pédagogie de sports français pour présentation à nos homologues anglais.

Puis le 29 Juillet à 3 heures du matin, l'aventure a commencé par un transport en car jusqu'à l'aéroport Saint Exupéry à Lyon où nous avons embarqué, certains pour la première fois, dans un Air Bus A 320. Après 1 H 30 de vol, nous avons été accueillis sur le sol anglais par des représentants de la Camden Society qui ont « planté le décor » pour tous nos déplacements : métro et bus et pour l'ac-



cès à l'Auberge de Jeunesse (pas moins de 700 lits). Le rêve devenait réalité.

Les jours se sont succédés avec leurs lots de découverte, d'échange, d'émotions, de partage.

Les épreuves des JO, bien sûr, ont été diverses et variées : escrime et sabre, beach volley, handball, basket, athlétisme et football dans le mythique Wembley Stadium. Quelle magie dans l'enceinte des différents sites et au Club France ! Ola, maquillage aux couleurs de la France, partage avec les délégations étrangères mais surtout des rencontres avec des sportifs de haut rang : Alain Bernard (natation), Serge Betsen (Rugby), Olivier Giraud (Hand), Isaura Thibus (escrime).

Parallèlement, les rencontres avec nos homologues anglais se sont étalées tout au long de la semaine laissant place à des échanges conviviaux et sportifs : soirée dansante et chantante (avec Elvis et les Beatles), découverte de la cuisine anglaise (fish and chips et autre pudding) dans les cafés où travaillent les ouvriers handicapés de l'association, mini olympiades où notre équipe française a remporté la médaille d'or !

Enfin, les visites touristiques : Big Ben, bien sûr, Tower Bridge, The British Museum, Buckingham et Oxford Street, Camden Town, La tour de Londres, sans oublier quelques pubs « so british ».

Une semaine riche en émotion, épuisante mais inoubliable.

L'association Aurore travaille d'ores et déjà sur l'accueil d'une délégation anglaise en Juin 2013. A suivre....



Pour l'AS AURORE

Le collectif de l'ESAT - Foyer de Meymac

Association Vas-Nosautres

Legir e parler lo patoes avec Vas-Nosautres

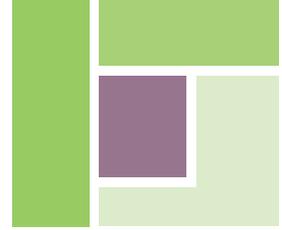
Beaucoup d'habitants du Monastier disent : « le patois je le comprends, mais je ne sais pas le parler » ! L'explication est simple. Ils le comprennent car ils l'ont entendu pendant des années et que inconsciemment ils ont relié des mots avec des faits, des objets, ou des situations. Ils ne le parlent pas car ils ne savent pas structurer la phrase avec des mots que pourtant ils connaissent.

Si vous êtes de ceux là, et que vous souhaitez parler, les rencontres de patois du mardi (de 17h30 à 19h salle informatique derrière la bibliothèque) sont faites pour vous. Si vous avez peur de venir seul, venez à deux ou à trois, mais attention, nous ne pouvons offrir que 4 places !

Vous apprendrez à lire, écrire et parler, et vous participerez au prochain numéro de l'Arcàs.

L'association organise aussi deux stages de danses traditionnelles chaque année. En 2013, Bretagne et Poitou-Vendée.

Renseignements au 04 71 03 81 22.



Association Sports Loisirs

Depuis maintenant 5 ans, les coureurs et coureuses à pied du club multiactivité Sports Loisirs Le Monastier (marche, Gym, course à pied) arpentent les sentiers, routes et tours de stade La Frideyre. Chaque semaine, le mercredi en fin de journée ils se retrouvent, de plus en plus nombreux au fil du temps (jusqu'à une bonne vingtaine) pour une sympathique séance d'une heure environ.

L'été, l'ombre et le moelleux des nombreux sentiers des bois de Breyse fournissent un terrain idéal pour « manger » du kilomètre. Au printemps et en arrière saison, au départ du Gymnase, la voie de la Transcévenole constitue une base d'échauffement avant de bifurquer sur des pentes nettement plus prononcées (Les Inclavades, Reynaudés...). L'hiver enfin, le stade de foot et ses alentours éclairés permettent de « fractionner » à souhait lors de séances homériques régulièrement terminées et commentées autour d'un verre.

Car si la course à pied représente bien la motivation première de tous, la convivialité demeure tout autant une valeur sûre du groupe : « On attend tout le monde quoiqu'il arrive » :

- les « diesels » plus long à se mettre en jambe ;
- les bavards et bavardes qui gère la fréquence cardiaque ;
- les trop habillés (es) au départ qui quittent peu à peu les pelures ;

- les anciens, plus chambreurs qui tentent une accélération et parfois la regrettent quelques hectomètres plus loin ;
- Les gazelles, souvent les mêmes qui s'échappent au milieu d'une côte et font demi-tour pour accompagner les moins véloce ce jour là.

Certains week-end, ils participent aux courses sur route ou Trail (Chemin) des environs (Chadron, Lantriac, St Julien, Le Puy, Cussac, Emblavez, Monistrol...) ou sur des plus lointains et mythiques rendez vous : Marvejols - Mende, Marathon du Médoc...

Au printemps 2013, une sortie sportive de groupe est programmée qui associera marcheurs et coureurs sur une épreuve encore à définir (Les causses Lozérien, L'Aubrac...)

Enfin, après 4 éditions fin septembre La Recoumène, course pédestre de 10 km organisée par le club avec le soutien de nombreux bénévoles, change de saison et se déroulera désormais en avril, le dimanche 14 avril 2013 pour être précis.

A bientôt jogging aux pieds.

Richard L.

Tennis club du Monastier sur Gazeille

Le tennis pour tous

Le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitant la Commune ou la Communauté de Communes et pour un coût modique, qui permet à chacun de se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition. Tout au long de l'année, deux courts proches du camping sont utilisables gratuitement pour les licenciés et lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis (les jeudis de 17h à 19h) et aux entraînements des équipes. Pour les enfants des raquettes et des balles peuvent leur être prêtées pour commencer.

En partenariat avec la Ligue d'Auvergne de Tennis et le Comité Départemental de la Haute-Loire, une action de promotion pour le développement du Tennis, dénommée "Viens taper la balle avec nous", a été lancée depuis plusieurs années pour les enfants âgés de 4 à 8 ans.

Ceux-ci bénéficient d'une raquette neuve offerte par le Comité Départemental de Tennis et remise par Jean-Pierre VAGGIANI, Président du Tennis Club du Monastier. Cette année c'est Adèle HORGUES, Edgar et Gabin GIRAUD qui en ont bénéficié et qui ont été ravis de ce magnifique cadeau qui ne peut que les encourager à bien participer aux cours de tennis dispensés par Sabrina DOLFI, la nouvelle Brevetée d'Etat.



La première série de 10 heures de cours, qui a commencé le jeudi 20 septembre, s'est terminée le 6 décembre 2012. Deux nouvelles séries suivront

pour lesquelles il est toujours possible de s'inscrire auprès du Président. Ces cours sont adaptés à chaque élève, jeune ou adulte, qui s'inscrit, que ce soit pour découvrir ce sport ou pour se perfectionner.

En octobre, une équipe a représenté notre Club au Critérium d'automne en gagnant plusieurs matches sans pour autant pouvoir participer aux phases finales. Le Club engagera une équipe au prochain Championnat de Printemps.

Tout au long de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 04 71 03 83 85.

*Jean-Pierre VAGGIANI,
Président du Tennis Club du Monastier*



Association Familles Rurales du Pays du Mézenc

Un centre de loisirs intercommunal



L'Association Familles Rurales du Pays du Mézenc gère, par délégation de service public, depuis 2009 les centres de loisirs de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc. A ce titre, elle ouvre différents lieux d'accueil (Aiglet St Front, Laussonne, le Monastier).

Le centre de loisirs ouvre ses portes à chaque période de vacances, et cette année encore, a accueilli 184 enfants de 3 à 14 ans, issus de 113 familles.

L'association, composée de parents bénévoles, a pour objectifs de permettre le développement individuel de l'enfant, favorisant l'apprentissage de la vie en collectivité tout en veillant à sa sécurité et sa santé.

Les actions mises en place toute l'année permettent aux enfants de découvrir leurs capacités intellectuelles, artistiques et physiques, tout en respectant leur rythme, en développant leur autonomie et en intégrant la notion de respect. Nous souhaitons également permettre aux enfants de se rencontrer et de mieux connaître le territoire et les richesses de la Communauté de Communes, en leur permettant de pratiquer des activités ou sports dans le territoire.

Tout au long de l'année, les enfants ont pu participer à différentes activités mises en places par une équipe de Directeurs et Animateurs diplômés, en partenariat avec différents acteurs de la vie locale.

L'année 2012 a été l'occasion pour les enfants de découvrir une multitude d'activités et de faire des sorties comme la visite de la



Lauzière du lac bleu, de la base d'astronomie d'Orion, du lac de St Martial, de l'Accrobranche, du château et aigles de Rochebaron, de la cascade de la Beaume, sorties piscine, sortie VTT, pêche, orpaillage...

Cet été, des séjours organisés tout près de chez nous, ont permis aux enfants de découvrir le chemin de Stevenson autour de la randonnée, camping, baignade et visites ; 5 jours itinérants pour les 10-14 ans ; 3 jours pour les 6-10 ans et 3 jours pour les 5-6 ans. Tout au

long de l'année des stages ont été proposés : ski de fond, multisport et cuisine.

Quant aux vacances de Noël, elles devraient nous transporter dans les us et coutumes de Noël et nouvel an dans le monde. Les inscriptions débuteront mercredi 12 décembre 2012.

Pour 2013, un projet « pré ados » est à l'étude pour régulièrement accompagner nos enfants dans des activités qu'ils choisiront de pratiquer. Activités en semaine, en petites vacances et stages. Un diagnostic des besoins sera réalisé au cours du 1^{er} trimestre.



Souris vertes : Nouvelle année...nouvelles souris !

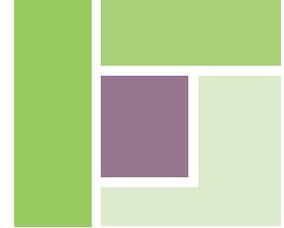
Souris Vertes est l'association des parents des enfants fréquentant le multi-accueil la Clé des Champs. Elle a essentiellement pour but de créer des activités pour et avec nos enfants afin de favoriser le lien parents-enfants et professionnels.

En juillet dernier, faute de bureau complet à l'association, nous lançons un appel à l'engagement. Cet appel a été entendu par delà le Monastier et des parents de Laussonne ont rejoint la nouvelle équipe. L'énergie et les projets sont bien de retour. Les souris ont été discrètes ces derniers

temps mais l'année 2013 sera celle du renouveau allié bien sûr aux actions traditionnelles de l'association : vente de CD, ciné-galette, vente de chocolats pour Pâques... Rendez-vous donc prochainement pour les nouvelles aventures des petites souris de la crèche!

Le bureau de Souris Vertes qui vous adresse ses meilleurs voeux pour 2013.

PS : Un blog accessible aux seuls parents d'enfants fréquentant le multi-accueil a été créé. Pour y accéder, merci de nous envoyer un mail : sourisvertes43@aol.com



Club Le Monastier Informatique

Le club Le Monastier Informatique a repris ses activités le mercredi 10 octobre avec quelques nouveautés pour cette saison 2012-2013.

Le nombre d'adhérents ayant augmenté, il a fallu scinder le groupe en deux, une moitié venant un mercredi sur deux de 15h à 16h30, l'autre moitié de 16h30 à 18h. Les séances sont préparées par deux membres du club qui trouvent toujours des exercices et applications variés permettant de découvrir plusieurs facettes de l'utilisation de l'ordinateur, toujours de manière ludique et très conviviale. Dans la petite salle règnent concentration et bonne humeur, et le plus de cette année, une jeune

adhérente, en classe de 6^e qui vient faire partager ses connaissances de l'outil informatique, montrant ainsi un bel exemple de relations intergénérationnelles. En effet, les adhérents sont en majorité des adhérentes qui veulent se lancer dans l'informatique pour pouvoir communiquer avec leurs petits-enfants et rester ainsi « dans le vent ». Tous les soucis techniques sont réglés par un des membres du bureau qui se charge plus particulièrement de la maintenance.

L'objectif du club est de permettre de se familiariser à l'outil informatique et d'apprendre à surfer sur internet dans le cadre d'une utilisation familiale.

Le convoi d'EVR est bien arrivé en Roumanie

Courrier du président de l'association "SAMTOUL"

À l'invitation de l'association « Echarpes Velay - Roumanie », c'est avec un immense plaisir que je me rendis le 13 Octobre dernier, au Monastier sur Gazeille, pour réceptionner un formidable convoi, et en rencontrer les nombreux acteurs, au cours d'une cérémonie des plus chaleureuses.

Je tiens à ce sujet, à remercier la municipalité du Monastier.

Nous rendons hommage aux mamies du Velay, qui de leurs mains âgées mais

toujours aussi agiles et expertes, ont tricoté et crocheté sans relâche, et de tout leur cœur, au profit d'une population roumaine si appauvrie par une crise sans précédent.

Car chaque jour, ce sont de nouveaux pauvres qui frappent à notre porte. Ceux-là même qui n'ont pas de quoi acheter un bout de pain, du bois de chauffage, des vêtements chauds ou des couvertures et envoyer leurs enfants à l'école.

Le convoi a révélé de nombreux ouvrages d'art, chauds et colorés, arrivant comme par enchantement au moment même où l'hiver vient se rappeler à notre bon souvenir ; en janvier et février les températures peuvent descendre jusqu'à - 35° !

Nous remercions le Collège Saint Dominique du Monastier, la caisse locale du Crédit Agricole, le football club du Puy, l'association Emmaüs 43, et tous les généreux donateurs ainsi que tout le milieu associatif, qui ont apporté une contribution généreuse et touchante, en soutenant l'action d'EVR dans la réalisation de ce convoi, par l'octroi de nombreux et précieux dons ?

Grâce à vous tous, ce sont de nombreuses familles qui sont déjà pourvues en ouvrages, couvertures : "tricotés main - tricotés cœur" vêtements, chaussures, lits, matelas, matériel scolaire, jouets.

D'autres, recevant de la vaisselle, ne mangeront plus à 5 ou 6 dans la même gamelle en fer.

Et enfin, quelques heureux vont pouvoir se dispenser de payer un abonnement de bus (hors de prix), pour enfourcher une bicyclette et



se rendre à leur travail.

Nous ne voudrions pas, tout comme le peuple roumain, que l'image de ce pays soit altérée, entachée, déformée par « le problème des tsiganes », (6% de la population roumaine). Les médias nous ont malheureusement habitués à porter des jugements hâtifs et erronés sur la Roumanie, en la réduisant au seul problème des tsiganes. Certes, ce problème existe ; nous ne le nions pas.

Car le roumain, dans sa généralité, est honnête et travailleur, digne et résigné, malgré la grande lassitude de sa situation précaire qui empire chaque jour. Les salaires de la majorité des roumains n'excèdent pas les 200 € par mois... alors que les prix rivalisent avec ceux pratiqués dans nos pays occidentaux. Désespéré, le roumain ne vit plus : il survit. Par manque de moyens, beaucoup de jeunes sont déscolarisés, et envoyés à la rue pour quémander !

C'est pour cette raison que nous tentons de parrainer de jeunes roumains, méritants.

Pour soutenir notre action, vous pouvez joindre :
"l'association Roumanie Espoir"

Bât D1 - 15, Bd Lascrosses - 31 000 TOULOUSE
ou nous contacter à l'adresse : aso.samtoul@yahoo.fr

Au nom de toute la petite communauté roumaine dont nous nous occupons au quotidien, je voudrais vous assurer en collaboration avec les membres d'EVR de tous nos plus chaleureux remerciements pour votre grande générosité, et vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année.

*Dominique AUBAN, président de SAMTOUL
Monique LIABEUF, présidente d'EVR*



Club "Histoire Révolution, Consulat et Empire"

Pour la première fois le Club Histoire Révolution, Consulat et Empire a organisé à la Commanderie Saint Jean du Puy-en-Velay une Exposition-Concours du 1^{er} au 11 novembre sur le thème « Les hommes de la Haute-Loire pendant la campagne de Russie 1812 ». Le succès et la fréquentation nous ont apporté une reconnaissance importante et un palmarès somptueux.

Les résultats du Concours :

Juges-Masters : Madame Lydie Queroy et Monsieur Jean-Louis Berger du Club Jourdan de Limoges, Monsieur Philippe Gengembre du Club de Montrouge-Paris.

Pour les Juniors :

- Prix de la Mairie du Puy à Valentin Odde.

- Prix du Conseil Général à Guillaume Exbrayat.
- Prix « Lugdunum » à Valentin Odde.
- Prix des gardiens du « Bivouac » à Guillaume et Julien Exbrayat, à Valentin Odde, à Clément Verdier, à Félix Mercier.
- Médaille de bronze à Clément Verdier.
- Médaille d'argent à Valentin Odde.
- Médaille d'or à Guillaume Exbrayat.

Pour les adultes confirmés :

- Prix Crédit Agricole à Christophe Blondin.
- Prix Historex à Christophe Blondin.
- Médaille d'or à Christophe Blondin.

Pour l'organisation :

- Prix spécial au Pote du « Pot au feu » Jean-Claude Muru.

Le « CLUB HISTOIRE REVOLUTION, CONSULAT ET EMPIRE » vous invite à la 7^e édition de l'Exposition-Concours qui se tiendra à la salle des fêtes du Monastier-sur-Gazeille les samedi et dimanche 27 et 28 avril 2013 de 10 h à 12h et 14h à 18h.

Plusieurs animations se dérouleront pendant ces deux jours (peinture, montage maquettes, en prévision animations extérieures, concours de peinture 24 heures chrono etc...). Les invités d'honneur qui exposeront une partie de leur collection peintres de grande renommée médaille d'or des grands concours internationaux, et d'autres peintres-maquettistes-sculpteurs sont en prévision (en attente de leurs réponses).

4^e compétition de voitures radio-guidées modèles réduits tous terrains 1/8^e et 1/10^e sur notre circuit de la Recoumène le dimanche 28 avril tout le jour.

Entrée gratuite.



La Cluchade

La Cluchade... toujours et encore du pur bonheur !

...2012 s'en va... mais il restera dans les souvenirs de bons moments de fraternité, de convivialité, de plaisir partagé, bref du pur bonheur !

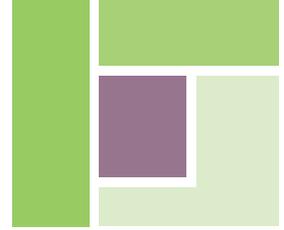
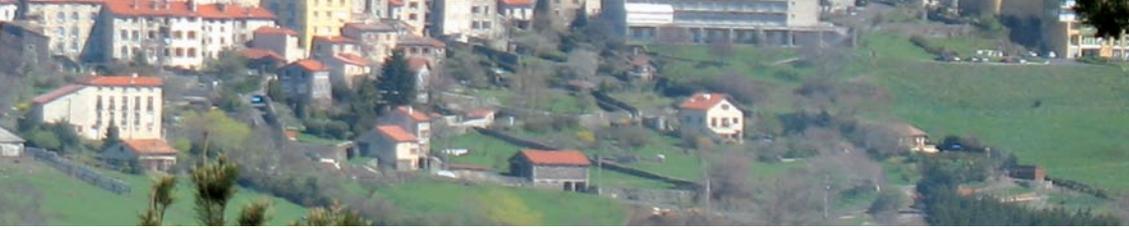
Nos diverses animations...même sous la pluie !!! (Fête du Fin Gras) attirent toujours un public tout autant passionné que nous ; quant à notre spectacle "Dé la Primo à Huver" en mai dernier, c'est encore une fois un public enthousiaste qui a partagé avec tous les membres de la Cluchade du pur bonheur pendant plus de 2 heures.

...Mais nous voila en 2013 !... et cette année la Cluchade fêtera ses 10 ans !... Alors les répétitions vont bon train et c'est un spectacle tout nouveau, tout beau, et bien entendu toujours en "patouès" (en patois) que nous présenterons cette année encore en 3 séances :

- Vendredi 24 mai à 21 h
- Samedi 25 mai à 15 h et 21 h

**Sé voulèz fa vousté véntré, vénèz nouïll viré !!!...è vivo nousté patouès !!!
(si vous voulez rire, venez nous voir !...et vive notre patois !)**

**Bouonne annado à toutés...è à bien léou !!!
(bonne année à tous...et à bientôt !).**



Il y a un siècle, Laurent Eynac débutait sa carrière politique

Victor André Laurent Eynac est un personnage bien connu de notre cité, un de ses plus illustres représentants. Depuis son décès le 16 décembre 1970, à l'âge de 84 ans, son souvenir revient régulièrement à l'honneur à travers différentes manifestations. Je citerais ici l'inauguration d'un buste en bronze, œuvre du sculpteur ponot Dominique Kaepelin, sur l'emplacement de sa maison en juin 1976, la rédaction d'une biographie par Bernard Prou en 1999, l'organisation d'une exposition au musée municipal en 2008 ou la récente rénovation de son caveau au cimetière par l'actuelle municipalité. Celui qui avait eu le privilège, de pouvoir inaugurer de son vivant un lieu portant son nom (le collège public en octobre 1964), reste pourtant méconnu. Bernard Prou aborde essentiellement son rôle au sein des ministères de la 3^e République en particulier dans le domaine de l'aéronautique. Auguste Rivet dans *La vie politique dans le département de la Haute-Loire* consacre une dizaine de pages à sa carrière politique et à sa personnalité sans trop rentrer dans les détails. L'article ici, s'attache à décrire les débuts en politique de Laurent Eynac en 1913.

Pourquoi Laurent Eynac a-t-il fait de la politique ?

Laurent Eynac appartient à une famille de notables rentiers du Monastier. Son père Urbain Eynac (1856-1922) et sa mère Augustine Reynaud (1863-1927) possèdent plusieurs fermes dans le canton : une à Freycenet-Latour, une à Présailles (ferme de Lasteyre), deux à Laussonne (fermes à Ussel et à Angelbot), une à Freycenet-Lacuche (ferme de la Roche-Haute) et deux au Monastier (ferme des Rascoux et à Chabreyres). La famille Eynac a donc un certain statut social et de ce fait une influence locale non négligeable, elle a aussi des moyens financiers qui permettent à Laurent Eynac de faire des études de droit à Paris. Il y a aussi un héritage politique au sein de la famille puisqu'un oncle Ludovic Eynac (1845-1901) a occupé

les fonctions de conseiller général du canton en 1870 puis, des postes administratifs importants : secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire en 1879, préfet du Tarn et Garonne en 1885.

En 1912, Laurent Eynac obtient une licence de droit et s'inscrit au barreau du Puy en tant qu'avocat (il a alors 26 ans). Son séjour parisien semble déterminant sur son destin politique puisqu'il adhère alors à un groupe de jeunes républicains laïcs. C'est là une donnée essentielle du personnage, qui va jouer en sa faveur,



dans un département où l'adhésion à la République semble fragile pour les « bons républicains ». Laurent Eynac ne manquera jamais d'affirmer son attachement au régime en place, ainsi dans sa profession de foi en 1913 : « Profondément attaché aux institutions républicaines, je suis de ceux qui savent gré à la République de son long effort démocratique et de sa grande œuvre patriotique ; nous lui devons une France prospère, puissante et respectée dans le monde. Passionnément épris des grandes idées républicaines de justice, de tolérance et de fraternité, je m'efforcerai d'être toujours le bon soldat du progrès dans l'ordre et par l'instruction, le défenseur de toutes les libertés, de la liberté de conscience, comme de la liberté de culte, comme la liberté d'enseignement ». Doué d'une éloquence certaine mais aussi d'une grande proximité avec les personnes et ancré localement, il apparaît comme le candidat idéal pour reprendre le canton du

Monastier détenu depuis 1907 par Joseph Antier, maire de Laussonne, tout aussi républicain que lui mais, classé parmi les conservateurs car il ne cache pas ses opinions religieuses. Laurent Eynac va donc profiter du soutien des services de la préfecture et d'une partie de la presse locale, notamment le quotidien le plus important de l'époque La Haute-Loire qui ne cessera jamais de la soutenir tout au long de sa carrière politique.

Comment se déroule la campagne électorale ?

Celle-ci est courte (2 semaines en juillet 1913), Laurent Eynac se présente sous l'étiquette « candidat républicain et de défense des intérêts du canton ». La presse nous donne quelques indications intéressantes sur son déroulement. La Haute-Loire du 27 juillet résume la visite de Laurent Eynac le dimanche précédent à Freycenet-Latour, Saint Martin de Fugères et Goudet : « La candidature de M. Eynac, avocat, est fort bien accueillie dans le canton. Enfant du pays, jeune actif et dévoué, orateur de talent, M. Eynac est profondément sympathique et sera un représentant qui fera honneur à notre canton ». La visite à Saint Martin est mise en avant pour montrer cette adhésion: « Le Conseil municipal au complet, un groupe imposant d'électeurs républicains drapeau et tambour en tête se portaient au devant du candidat à l'entrée du bourg et le saluaient de leur acclamation ». L'avenir de la Haute-Loire, qui soutient M. Antier, publie le même jour sa profession de foi accompagnée d'un long commentaire du rédacteur du journal qui s'en prend à Laurent Eynac : « M. Eynac n'est plus un enfant tout à fait mais ce n'est pas encore un homme, c'est un adolescent brun qui n'a pas terminé ses études ». L'article s'interroge ensuite sur son adhésion à la foi catholique en soulignant qu'il n'avait pas une position claire sur la question des inventaires et ironise sur une conversion récente : « il paraît en effet que depuis son retour, M. Eynac assiste à la messe avec une dévotion remarquable ».

La comparaison avec M. Antier est sans appel : « ce n'est pas un gosse, c'est un homme mûr, père d'une nombreuse famille, avocat distingué. M. Antier est une compétence reconnue en bien des matières et vous n'en avez guère encore étant bien trop jeunes pour cela... quant à vous M. Eynac vous nous arrivez de la capitale comme une chanterelle, faites-vous d'abord une situation, soyez serviable, rendez-vous utile et lorsque vous aurez acquis le quart des mérites de M. Antier, présentez-vous au suffrage des électeurs, jusque là mon enfant, les électeurs ne peuvent pas vous prendre au sérieux, ce n'est pas possible ». Les propos ne sont pas tendres, ils sont centrés sur l'inexpérience du candidat Laurent Eynac. La Haute-Loire du 1er août résume la 2e semaine de campagne. Eynac se rend à Chadron, Freycenet-Lacuche, Moudeyres, Alleyrac et Salettes. Le dimanche 27 juillet, un débat contradictoire a lieu entre les 2 candidats à Laussonne, l'article salue la prestation de son candidat en terre hostile: « Ses déclarations pleines de franchises ont frappé tous les auditeurs et provoqué une significative manifestation en son honneur ». Le mardi suivant la campagne se clôt par une réunion au Monastier, elle a permis à Laurent Eynac d'affirmer sa personnalité et son courage pour défendre ses idées politiques.

L'élection du 3 août 1913

Rappelons d'abord les conditions de vote de l'époque : seuls les hommes de plus de 21 ans peuvent voter, le vote n'est pas si personnel qu'aujourd'hui car il n'y a pas d'isoloir ni d'enveloppes pour glisser son bulletin. Les électeurs sont donc sous le regard des membres du bureau de vote et du public présent, le vote peut donc revêtir une forme collective assez surprenante et bien éloignée de nos critères démocratiques actuels. Ce n'est qu'en avril 1914 que l'on voit apparaître pour la 1ère fois isoloir et enveloppes dans les bureaux de vote, la France est sur ce point en retard par rapport à ses voisins (Royaume Uni 1872, Belgique 1877, Allemagne 1903).

La Haute-Loire du 4-5 août salue la victoire de Laurent Eynac par un titre évocateur : « La réaction recule », le vocabulaire employé est assez belliqueux : « Avec un élan admirable, les troupes républicaines se sont lancées à l'assaut des positions ennemies. Honneur à ces jeunes ! Honneur à tous ces républicains et particulièrement à ceux du Monastier qui ont écrasé l'adversaire et battu M. Antier, un des chefs de la Réaction à près de 500 voix de

Communes	inscrits	Votants	(suffrages exprimés)	Laurent Eynac	Antier
Alleyrac	270	204	(204)	138	66
Chadron	248	190	(190)	166	24
Freycenet-Lacuche	217	187	(187)	91	96
Freycenet-Latour	181	152	(152)	63	89
Goudet	121	92	(92)	63	29
Laussonne	636	484	(484)	82	402
Monastier	1007	813	(810)	538	272
Moudeyres	102	90	(87)	15	72
Présailles	296	260	(260)	113	147
Saint Martin	411	283	(277)	243	34
Salettes	290	210	(209)	153	56
Total	3779	2965	(2952)	1665	1287

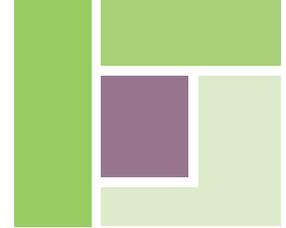
majorité... Partout l'armée cléricale et réactionnaire pourchassée avec vigueur par l'armée républicaine bat en retraite et recule. Le département de la Haute-Loire a affirmé dimanche qu'il était fermement décidé à se libérer de sa tutelle et de l'intrusion de la religion dans les affaires politiques ». L'Avenir de la Haute-Loire du même jour est plus dépité : « Le résultat dans le canton du Monastier nous afflige. M. Antier est battu par un tout jeune homme qu'aucun service encore ne recommandait à la faveur de ses concitoyens. C'est la défaite du dévouement et de la compétence ». L'article mentionne aussi des incidents avec « des bandes qui ont parcouru les rues se livrant à des manifestations tumultueuses insultant grossièrement leurs adversaires. M. Antier a été, en quittant le Monastier, pris à partie par une de ces bandes. C'est le suffrage alcoolique qui s'est prononcé dimanche au Monastier ». Les résultats par communes sont consultables dans le tableau ci-dessus.

Laurent Eynac est en tête dans 6 des 11 communes du canton, il obtient son score le plus important à Saint Martin avec 87, 7% des voix par rapport aux suffrages exprimés et des scores faibles à Laussonne et Moudeyres avec 17%. Au Monastier, il est largement en tête (66%) mais ce n'est pas un plébiscite si on compare le résultat d'Antier à Laussonne (83%). Au final, Eynac totalise 56% des voix.

Epilogue d'une élection

Dans La Haute-Loire du 8 août, Laurent Eynac adresse ses remerciements aux électeurs : « Mes chers compatriotes. De tout cœur je vous remercie. C'est une belle victoire qu'ensemble nous venons de remporter à une importante majorité. Vous avez affirmé triomphalement sur mon nom à la fois votre indéfectible attachement aux institutions républicaines, votre ardente fidélité aux idées de justice, de fraternité et de liberté qui sont notre commun idéal, votre légitime souci des

intérêts de notre canton. Ce témoignage éclatant de votre confiance m'honore profondément et sans cesse, je m'efforcerai d'en être digne en mettant toute mon activité au service de notre pays, en consacrant tout mon dévouement à la défense de vos intérêts et de vos droits, en servant fidèlement la République ». Le rédacteur du quotidien revient ensuite sur cette victoire en décrivant la journée au Monastier : « Dès le matin, la bataille est menée avec ardeur et à 10 h une 1ère manifestation a lieu. Ce sont les électeurs républicains du village de Saint Victor qui vont voter, drapeau en tête. D'autres électeurs des villages voisins se joignent à eux et lorsqu'ils arrivent à la mairie, ils sont au moins une centaine pour crier Vive la République, Vive M. Eynac. A 13 h 30, nouvelle manifestation au quartier Langlade, de tous côtés arrivent des électeurs avec des drapeaux et ils forment un cortège de 300 personnes chantant la Marseillaise et le chant du départ pour se rendre à la mairie voter. A 20 h l'enthousiasme redouble avec les résultats du Monastier, à 22 h c'est la victoire définitive. La réaction est en déroute complète, elle est à jamais vaincue car avec M. Eynac notre conseiller général si vaillant, si plein d'ardeur nous ne devons avoir que des victoires et rien que des victoires ». On retrouve dans l'article, l'aspect collectif du vote à 2 occasions, c'est l'occasion pour le camp républicain de montrer sa force. Cela influence-t-il les électeurs indécis ? Les chiffres cités sont sans doute à relativiser sachant qu'il n'y a qu'un seul bureau de vote, on imagine difficilement 300 personnes votant d'un même élan. L'article ne mentionne pas les incidents. Pour les retrouver, il faut consulter L'Avenir de la Haute-Loire qui dans son édition du 8 août revient sur cette élection. Joseph Antier remercie ses électeurs et dénonce certaines pressions : « Merci aux amis fidèles dont l'admirable dévouement n'a été arrêté ni par les menaces ni par les persécutions indignes dont ils ont été l'objet. »



Ils (les maires) ont su résister à la pression préfectorale la plus éhontée qui se soit manifestée sous aucun régime ». Il dénonce aussi des manifestations écœurantes dont la ville du Monastier a été le théâtre à la suite du scrutin alors que « la lie avinée de la population maîtresse de la rue insultait et maltraitait d'honnêtes citoyens ». Le quotidien conservateur enfonce le clou le lendemain en publiant une lettre anonyme d'un habitant du Monastier sur les incidents : « Nous savons tous l'agression dont M. Antier a été victime dimanche soir en quittant notre ville. Une populace triomphante composée d'indignes mégères et d'infâmes braillards mis en liesse par le succès, a assailli son auto à coups de pierre et de bouteilles (vides bien entendu !) au risque de le blesser grièvement lui et ses enfants. Les grands journaux de Paris et de Lyon ont reproduit ces faits en les qualifiant « d'actes de sauvagerie ». Maintenant on sait que le

Monastier est célèbre, c'est une célébrité plutôt triste de se ruer à l'assaut d'une voiture où se trouve des enfants, c'est une triste renommée pour la localité et ses habitants ».

Laurent Eynac réfute les faits lors d'un banquet républicain le 16 août au Puy : « Nos adversaires nous ont imputé à crime notre jeunesse et ce qu'ils nous reprochaient bien, plutôt que notre âge, c'était en vérité la jeunesse de nos idées. Ils savaient bien que les jeunes électeurs républicains, fils de l'école laïque allaient rejoindre dans ce canton du Monastier jusqu'alors réactionnaire, le vieux et solide carré républicain. Ah, la grande presse qui a quelque fois de l'imagination a parlé de bagarres et d'émeutes : je vous donne l'assurance que la population du Monastier n'a rien vu de tout cela. Elle n'a vu que des défilés placides d'électeurs s'en allant drapeau en tête, tambours et clairons sonnantes, fièrement

au scrutin ». Que peut-on en conclure ? Les articles de presse témoignent d'une certaine exaltation le jour du vote. Ces groupes d'électeurs « drapeau en tête, tambours et clairons sonnantes » sont-ils devenus « placides » comme cherche à le démontrer Eynac ? Le dépouillement semble se faire dans l'enthousiasme, l'attente des résultats des autres communes n'a pas dû contribuer à freiner les ardeurs. On peut tout à fait imaginer que la présence de Joseph Antier au Monastier ait donné lieu à des manifestations d'hostilité sachant que la campagne électorale avait mis en avant des propos tranchés. Les archives dont nous disposons n'en disent pas plus et je laisse le soin, au lecteur de se faire son opinion. De toute façon, cette élection marquait la 1ère étape de l'envol politique d'Eynac. En avril 1914, il remporte l'élection législative de la 2e circonscription face au même adversaire.

Richard Crespy

SICTOM : opération "foyer témoin"

Depuis 2012, en relation avec le Pays de la Jeune Loire et de ses Rivières, les quatre Collectivités de l'Est du département : SICTOM Entre Monts et Vallées, SICTOM Velay-Pilat, SYMPTOM de Monistrol et la Communauté de Communes des Sucs, se sont engagés auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) à mettre en oeuvre un Programme Local de Prévention des Déchets sur chacun de leur territoire. Ils visent à réduire de 7% d'ici 5 ans la quantité d'ordures ménagères et assimilés.

Durant cette période, les 4 Collectivités, en mobilisant les associations, les particuliers, les collectivités, les entreprises etc... mettront en place différentes initiatives permettant d'atteindre l'objectif fixé.



De gauche à droite les chargées de mission : Marie FAVORY (SICTOM Velay-Pilat), Marie-Claire BOIS (SICTOM Entre Monts et Vallées), Romain SABATIER (SYMPTOM et C^{nes} des Sucs).

Participez à une expérience unique !

La première année du Programme Local de Prévention des Déchets consiste à établir un état des lieux du territoire, un diagnostic, permettant d'établir un plan d'actions cohérent visant à réduire de 7% d'ici 5 ans la quantité d'ordures ménagères et assimilés.

En parallèle, une opération foyers témoins se déroulera sur chaque territoire.

Participez à une expérience unique et rejoignez un panel de foyers volontaires afin de tester de nouvelles

pratiques permettant de diminuer votre production de déchets.

Les foyers pèseront leurs déchets pendant 3 mois :

- En Février 2013, sans rien changer à leurs habitudes,
- Puis en Mars et Avril 2013 avec des gestes de prévention choisis par les foyers (compostage, stop-pub etc...).

Participez et contactez le SICTOM Entre Monts et Vallées au plus vite !



+ d'informations :

SICTOM Entre Monts et Vallées - ZA de Leygat - 43190 TENCE
Tél : 04 71 59 82 93, Mail sictom.tence@wanadoo.fr,
site internet www.sictom-tence.com,





Le fleurissement du Monastier

Il y a quelques années, j'avais fait insérer dans le bulletin de la commune un texte sur l'utilité du fleurissement, mais il y a bien longtemps de cela, ce texte a été lu, mais certainement oublié. C'est pourquoi je le soumetts à votre réflexion, en tenant compte des événements que la commune a vécu depuis. En effet, la rue centrale a été mise en sens unique, et refaite en incluant dans ces travaux, la réalisation des égouts (gros travail). Il y a eu, depuis le fait que le Monastier est devenu un centre culturel européen, des aménagements dans les bâtiments fait de façon admirable. Ces changements vont attirer beaucoup de visiteurs car une personne a été recrutée pour susciter ce développement. Et puis il est important de mettre fin à une interprétation de quelques ponots car Stevenson n'est pas parti du Puy mais bien du Monastier. Pour ceux qui l'aurait lu, et qui l'on peut-être oublié, je vous demande de bien vouloir m'excuser de vous soumettre encore ce texte :

Dites-le avec des fleurs

Lorsque j'étais enfant, c'était ma grand-mère qui s'occupait du jardin. Tout était désherbé et bien aligné, et le long de chaque allée, elle plantait des fleurs. Mais il ne lui serait jamais venu à l'idée d'en planter ailleurs que dans son jardin. Ça ne se faisait pas ! On n'en voyait pas l'utilité. Et puis les hommes disaient que les fleurs, ça ne rapporte rien. Tout le monde pensait ainsi, donc dans le village il n'y avait pas de fleurs !!

Cependant c'était propre, enfin ce n'était pas sale : on balayait les cours tous les samedis, et il n'y avait pas d'ordures qui traînaient un peu partout ; c'était comme ça et on était bien ! Alors pourquoi changer ?

Puis heureusement, un peu partout en France, ça a changé. Pas partout mais presque.

Depuis que les gens ont eu les moyens de voyager, ils ont compris que dans d'autres pays, il y avait des fleurs dans les villes et les villages. Ils ont vu qu'on en plantait dans les carrefours, le long des trottoirs, que les fenêtres et les balcons en étaient joliment remplis. Ayant eu l'occasion de faire ce que l'on appelait pompeusement un voyage d'études avec des maires du Département, nous avons traversé les deux Savoie, la Suisse, l'Autriche et le nord de l'Italie ; chacun de nous a retenu ce qui, pour lui était intéressant. Mais il y a une chose que tout le monde a compris : tous ces pays étaient fleuris.

En Autriche, il y avait des fleurs partout. Nous n'avons pas vu de tas de fumier, ils étaient cachés par des murs peints en blanc sur lesquels il y avait des fleurs. Cela, tout le monde l'a remarqué... il y a 20 ans. Au retour, chacun disait : on a pris une bonne leçon de fleurissement, mais on a du pain sur la planche ! Depuis quelques années il faut reconnaître que du chemin a été parcouru, mais il reste encore beaucoup à faire

Membre du jury régional du fleurissement des villes et des villages, j'ai constaté que la Haute-Loire n'était pas le département le mieux fleuri de l'Auvergne et que le Monastier se situait dans la moyenne, pas dans les premiers.

Malgré les efforts faits par la Municipalité et le remarquable travail de notre ouvrier communal chargé des fleurs, malgré aussi le bon goût de nombreux habitants qui rendent leur maison agréable à regarder,

il reste encore quelques efforts à déployer.

Pour trouver une solution, regardons ce qui se fait dans les autres communes.

Tout d'abord précisons qu'elles n'y sont pas parvenues dès la première année. L'envie de fleurir met des années à pénétrer les mentalités. C'est comme le tri des ordures ménagères, ça s'apprend à l'école, c'est toute une éducation.

Dans certaines communes, deux ou trois personnes de bonne volonté s'occupent de tout et il ne faut surtout pas s'en mêler : ça les vexerait car c'est leur affaire ! C'est cependant un exemple à ne pas suivre : quand elles ne seront plus là, tout s'écroulera.

D'autres confient ce travail à une équipe d'employés municipaux qui se chargent de tout.

C'est un peu mieux, mais guère suffisant, car toute la population doit se sentir concernée par cet enjeu : les jeunes, les moins jeunes, les hommes, les femmes enfin tout le monde.

Si tous participent pour installer des fleurs, la commune sera attirante et les touristes auront du plaisir à venir. Car il ne s'agit pas seulement des fleurs mais de propreté en général. Si à côté d'un joli massif, reste un tas d'ordures, le passant remarquera les ordures, pas les fleurs. Si tout au long d'une rue, s'étalent de jolis bacs avec des balcons fleuris, voisinant des papiers gras et des crottes de chien sur les trottoirs et dans les caniveaux, le fleurissement ne sert à rien.

Il ne faudrait pas vous laisser décourager devant ces quelques lignes. Bien sûr, patience et persévérance sont nécessaires. Il faut aussi une bonne entente entre tous. Est-ce impossible ? Je ne le crois pas, car tous au Monastier ne veulent-ils pas que nos richesses – nombreuses – soient considérées et appréciées par le plus grand nombre de visiteurs ?

Paul Iribe disait « Les fleurs sont aussi utiles que l'acier ». C'est vrai car elles sont notre meilleur ambassadeur, avec notre sourire et notre sens de l'accueil.

L'avenir du Monastier sauvé par les fleurs ? Pourquoi pas ?

M.B.

Nouveau nom pour les paroisses

Voilà quelques années que 13 paroisses travaillent ensemble. Cela forme une unité "ensemble paroissial ou nouvelle paroisse". Le 29 septembre cela a été officialisé par Mgr. Brincard avec pour nom ensemble paroissial :

"BIENHEUREUX JEAN PAUL II ENTRE LOIRE ET MEZENC"

Nous avons choisi Jean Paul II pour modèle pour plusieurs raisons :
- Il aimait pratiquer le sport de montagne, c'est une réalité que nous connaissons bien.

- Il a vécu à une époque où il y a eu comme des chocs de cultures ou sociaux, des recherches, et aussi la guerre durant sa jeunesse. Par la suite il a connu le régime communiste.

Ne sommes-nous pas confrontés à des modifications dans l'organisation de la vie en société, de nouvelles façons de faire et d'être ?

A sa suite nous avons toujours à actualiser la question des disciples qui est celle de nos contemporains et la nôtre parfois " maître ou demeures - tu ? " de même qu'entendre le Christ nous répondre " venez et vous verrez "

Tel était le contenu de notre rencontre du 29 septembre et d'autres initiatives !

Il a inventé les JMJ en 1985, journées internationales, pour permettre aux jeunes de donner sens et visage à la mondialisation. Chez nous de nombreux jeunes partent à l'étranger pour le travail, on circule de plus en plus d'un pays à l'autre, au rythme des saisons, et cela n'est pas sans craintes parfois.

Qui de nous n'est pas sorti des frontières ?

Il était imprégné du désir d'aller au devant des autres (en témoignent tous ses voyages, le pape qui en a le plus fait), comme le P. Chanès de Coubon missionnaire en Chine.

Il était imprégné de la prière (plusieurs fois par jour) comme St. Théofrède Abbé du Monastier .

De plusieurs façons il a été pèlerin, or chez nous beaucoup passent sur le chemin de St Jean François Régis, St Jacques

Il a été attentif et présent aux "réalités du monde" comme beaucoup de nos anciens (JAC...) avec solidarnosc et en créant la journée inter - confessionnelle sur la paix à Assise.

Enfin comme beaucoup de personnes il a affronté la violence et la maladie.

Dates pour vivre avec les jeunes familles.

Un dimanche autrement tous ensemble :

17 février à la salle des fêtes d'Arsac

- 9 h30 : démarrage de l'activité

- 11h00 : messe puis pique nique :

Pour les enfants qui préparent la communion :

Découverte du sacrement de pardon

Mercredi 20 mars de 10h à 12h à Chadron

Préparation à la communion

Samedi 25 mai de 10h à 16h à Chadron

Messes des enfants

- 24 mars, dimanche des rameaux : Les Etables (11 h)

- Samedi 30 mars, Veillées de Pâques : 21 h Arsac - Le Monastier

- 5 mai : Le Monastier (11 h)

- 12 mai: Coubon (11 h)

Les Communions :

- 2 juin à Coubon à 10h30,

- 9 juin au Monastier à 10h30

- 16 juin à Arsac à 10h30

Pèlerinage à Lourdes "diaconia, servir le frère" 9, 10, 11 mai

Pour tous renseignements :

- Père Debard au 04 71 03 80 05 ou
paroisscoubon@orange.fr

- Cortial Patricia au 06 86 71 77 24 ou
patricia.cortial@orange.fr

Du football à l'école...

Toute l'école primaire publique Laurent Eynac a participé aux séances de football dirigées par Quentin Grizard, entraîneur du club du Monastier. Nous avons pratiqué cette activité à côté du gymnase les lundis du 08 octobre au 03 décembre 2012.

Différents minis-jeux comme le béré, le « bowling », la feinte, l'horloge et la voile ont été proposés aux élèves. Pour le béré, les équipes doivent ramener le ballon dans le cerceau de son camp le plus vite possible. Le principe du « bowling » est de tirer dans le ballon pour tomber six quilles. Ensuite, le jeu de la feinte consiste à esquiver le joueur adverse pour marquer entre les plots. Lorsque nous avons joué à l'horloge, en ronde, nous devons nous faire des passes



en comptant les tours. Pendant ce temps, l'autre équipe devait courir autour de la ronde. Pour la voile, la première équipe à avoir placé quatre ballons dans les quatre cerceaux et à être revenue dans son camp a gagné.

Nous avons tous bien aimé ; les minis-jeux étaient intéressants. C'était sympathique, merci Quentin !



TRIBUNE
LIBRE

Déplacement de la mairie

Le projet de déménagement de la Mairie est en train de se concrétiser sans aucune information et sans consultation de la population.

Et pourtant, il y a dix mois, en signant la pétition, vous avez été 569 à dire non au déménagement de la Mairie à la Maison de retraite. Cette pétition a apparemment fait peur à M. Le Maire et sa majorité qui se sont empressés de la minimiser.

Le collectif « Touche pas à ma mairie » a posé une question : 13 personnes peuvent-elles prendre une telle décision sans entendre la désapprobation de la population ? Il semblerait que M. le Maire n'entende pas cette question, pourtant légitime.

Treize membres du Conseil Municipal ont voté pour l'achat (400 000 euro) du bâtiment de l'ancienne maison de re-

traite, 5 ont voté contre et une abstention, alors que les membres de l'opposition avaient proposé le versement du même montant mais sous forme de subvention.

Silence radio pendant 6 mois. Puis dans le compte rendu du conseil municipal du 5 juillet, on apprend que l'Office d'HLM va acquérir le 2^e étage pour en faire des logements sociaux.

Mais du rez de chaussée on ne parle pas et pour cause : c'est là que M. le Maire a décidé d'installer la mairie.

A l'approche du budget 2013, il va peut-être programmer une réunion dont il a le secret : identique à celle qui a concerné le sens unique et l'aménagement de la rue centrale. Il présentera un document informatique bien ficelé, sur lequel les gens pourront s'exprimer

pendant les 30 mn de pseudo démocratie. Il y sera dit que le projet est finalisé, que l'on ne peut plus y revenir et la mairie sera déplacée. Pas forcément par manque de place mais surtout pour faire de la place à d'autres...

M. Le Maire ne veut pas écouter sa population. Il se retranche derrière la profession de foi de sa liste « Unis pour réussir », mais dans laquelle il n'a jamais été question du déménagement de la mairie!

Si cette réunion publique a lieu, il faut y venir nombreux pour faire entendre votre désapprobation et demander une consultation de la population.

Mesdames et Messieurs de la majorité réfléchissez, on peut être unis pour réussir mais pas pour réussir n'importe quoi !

Le collectif touche pas à ma Mairie

TRIBUNE
LIBRE

Le mot de l'opposition

Parions que ce mot sera, comme à l'accoutumée, une source d'inspiration à l'éditorial de Monsieur le Maire !!

Nous ne tomberons pas dans la violence des propos déjà prononcés par Monsieur le Maire lors d'un précédent éditorial, nous voulons simplement dénoncer l'indifférence et le mépris avec lesquels la population du Monastier est traitée.

C'est une gestion à sens unique, partisane au profit d'un clan. C'est tout d'abord des non-dits à la population : un budget de 45 000 € a été voté pour le fonctionnement du Centre Culturel, en mars 2012, dont l'association support vient tout juste d'être créée. Et pourtant il fonctionne... comment ? qui paye quoi ? A peine 1 000 entrées... En même temps, les subventions aux associations ont été baissées de 10%, voire plus...

Nous reviendrons aussi sur le non-dit du déplacement de la Mairie. À aucun moment, ni dans la campagne électorale, ni dans les engagements écrits de leur programme, rien ne laissait supposer la mise à la porte de la République pour des activités... culturelles ! Nous

resterons solidaires des signataires de la pétition et nous réitérons notre demande de référendum. Il faut croire que ce processus démocratique n'est pas dans la culture de notre municipalité : si le oui l'emportait, nous nous inclinerions devant la démocratie et la volonté de la population ; il n'est pas question de s'incliner devant un tel autoritarisme ni devant les pressions plus ou moins discrètes vis à vis des opposants. D'ailleurs, est-ce le rôle des élus de la majorité d'intervenir aux côtés du SICTOM dans la distribution des poubelles ?

Le journal "offert par la municipalité" a été payé à la hauteur de 500 € par les contribuables et ne fait aucun état de l'existence d'une opposition qui n'a pas eu la parole. Une pub pour le pouvoir en place ! Un optimisme débordant... La population du Monastier est au dernier recensement de 1761 habitants selon l'INSEE et non de 1807, chiffre donné dans l'article. « Il fait bon vivre au Monastier » tout dépend des quartiers...

Les comptes-rendus du Conseil municipal sont rédigés selon les désirs de la majorité et nos suggestions ne sont que

très rarement prises en compte. Nous avons la chance, selon Monsieur le Maire, "d'être acceptés autour de la table" : de qui se moque t'on ? Nos électeurs sont-ils des "sous-citoyens" ?

Peut-on vivre au Monastier uniquement des activités culturelles ? Les commerces, en vente aujourd'hui pour la plupart, nous en font sérieusement douter : le sens unique de circulation n'est-il pas aussi responsable ? L'expérimentation promise n'a jamais été mise en place. Il est vrai que la commission "Urbanisme" à laquelle nous avons vainement participé et qui est à l'origine de cet état de fait, est composée de nombreuses personnes ne résidant pas ou plus au Monastier.

La vie publique n'appartient pas à un noyau au profit des mêmes, elle est l'affaire de tous pour le bien de tous. N'est-ce pas la définition de la Démocratie ?

Eric ANDRIEU

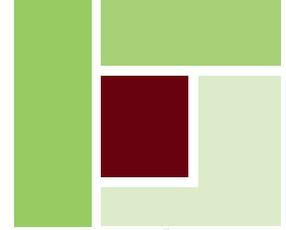
Josette BERRY

Philippe CRESPIY

André NICOLAS

Jean-Paul PANNEFIEU

Renée VAGGIANI



Droit de réponse

TRIBUNE
LIBRE

Depuis des mois, notre équipe est la cible d'attaques incessantes de la part des élus de l'opposition qui ne savent apparemment plus comment faire pour exister à l'approche des élections. Face à une telle attitude, deux options s'offrent à nous. La première consiste à appliquer la loi du talion en rétablissant une fois pour toutes la vérité et en ramenant les donneurs de leçons à la réalité. Le dossier à charges déborde de faits, de dates et de chiffres, et rien ne serait plus facile. Régler de façon définitive nos comptes ne ferait cependant que contribuer à semer le trouble et la discorde, ce que nous nous efforçons d'éviter depuis 5 ans maintenant. La deuxième option qui s'offre à nous consiste au contraire à continuer à avancer vers l'avenir en ignorant ces bruits parasites pour mener jusqu'à son terme la mission qui nous a été confiée. Après une longue réflexion, nous avons finalement opté pour cette deuxième voie qui, si elle nous prive d'un grand moment de plaisir, permet de maintenir un calme et une sérénité que la majorité de la population attend, le rôle d'un élu étant avant tout de travailler au service de ceux qui l'ont choisi. Nous souhaitons cependant éclaircir certains points, tant pour rassurer sur nos intentions pacifiques que pour répondre à certaines interrogations et ne pas laisser la place au doute.

Nous voulons tout d'abord dire aux élus de l'opposition que nous comprenons leur inquiétude lorsqu'ils constatent que la grande majorité des très nombreux chantiers que nous avons conduits l'ont été jusqu'à leur terme grâce à une maîtrise des dossiers qu'ils reconnaissent, et qu'ils se disent que la population du Monastier comparera nécessairement notre bilan à leurs réalisations passées dont certaines ne sont pas exemptes de malheurs (à l'exemple du rond-point des Acacias en dessous duquel les réseaux n'ont pas été changés ou encore d'une station d'épuration flambant neuve qu'il a fallu déplacer en urgence car elle se trouvait en zone inondable et qui pose aujourd'hui encore des problèmes ; ces dossiers là n'étaient ap-

paremment pas, eux, « ficelés »).

Nous comprenons leur étonnement et leur frustration face à une équipe qui est enfin parvenue à rester unie dans les épreuves, et ce malgré leurs innombrables tentatives de déstabilisation, car ils savent très bien, pour l'avoir vécu, que travailler en équipe n'est pas donné à tout le monde. Chacun sait à présent que c'est possible et que cela fonctionne comme dans la plupart des communes. Reproduire un modèle n'est certes pas aisé mais ce n'est pas impossible.

Nous comprenons aussi leur désarroi face à un projet d'aménagement et de développement global et face à une vision claire de ce que sera notre commune demain. La nouveauté et l'utilisation de nouvelles méthodes de travail modernes font peut-être peur, et face à la peur, il est visiblement difficile de maîtriser ses nerfs. Qu'ils se rassurent cependant, les changements seront progressifs. A l'instar de l'Espace Culturel Européen nouvellement créé qui a débuté il est vrai modestement cet été, notre projet s'inscrit dans la durée et prépare l'avenir lentement mais sûrement. En tant qu'élus responsables, nous avons choisi de semer pour ne récolter que plus tard, dans l'intérêt de la commune. Demain se construit aujourd'hui en essayant d'éviter les erreurs d'hier.

Toutefois, nous ne comprenons pas leur pessimisme permanent, cette peur du lendemain, leur façon de fuir leurs responsabilités en attribuant sans cesse leurs échecs à des éléments extérieurs et leur fâcheuse habitude de se poser en victimes. Nous leur rappelons qu'un élu doit assumer ses choix et leurs conséquences, et que malgré les difficultés et la crise persistante, il y a quand même des raisons d'espérer. Si nous sommes résolument optimistes, c'est parce que nous savons où nous allons et nous sommes certains d'être sur la bonne voie car nous disposons de tous les indicateurs. Un élu doit rassurer et donner l'espoir en l'avenir.

Nous ne comprenons pas non plus leur sectarisme politique et leur volonté permanente de diviser pour régner en

tendant de rassembler les mécontents sur des sujets divers pour essayer de dissimuler un manque cruel d'idées et de propositions constructives. Nous leur disons que le rôle d'un élu est avant tout de travailler avec tous ceux qui veulent aller de l'avant et avec toutes les personnes de bonne volonté, quel que soit leur bord, en respectant les avis de chacun. Le rôle d'un élu est aussi de fédérer pour être plus forts et pour avancer plus vite : le Monastier a trop souffert des querelles politiques d'un autre âge qui ont fait de notre commune la risée de tout un département. L'union fait une force tranquille au service du plus grand nombre.

Pour terminer, nous ne comprenons pas leur agressivité et un tel attachement au pouvoir. Nous leur rappelons qu'un élu n'est que de passage au service d'une collectivité ; l'histoire du Monastier l'a prouvé.

Nous vous souhaitons à tous une Bonne et Heureuse Année 2013. Qu'elle soit placée sous le signe d'un optimisme retrouvé et d'une sérénité apaisante. Unis pour Réussir.

*Michel Arcis - Sophie Avouac
Maryse Baldet - Didier Chazalon
Renaud Didierjean - Françoise Faure
Michelle Fournel - Alain Galland
Christophe Giraud - Régis Lac
Maurice Marcon - Michel Mounier
Patrick Vey*



Madac SAS

MADAC SAS, TPME implantée sur le MONASTIER / GAZEILLE depuis de nombreuses années, (et sur SAINT-JULIEN CHAPTEUIL depuis le printemps dernier) est une entreprise spécialisée dans la fabrication de systèmes d'échappements.

MADAC SAS développe trois gammes sous les marques ORIGINAL, PREMIUM et DEVIL Automobiles (repris il y a maintenant deux ans).

MADAC SAS travaille exclusivement les aciers inoxydables de types 304 ou 316, en finition L et structure matière 24. Les inconel et titane ne font pas partie du programme MADAC SAS.

L'entreprise est ouverte tant aux professionnels de la distribution automobile (constructeurs, concessionnaires, garagistes, etc) qu'aux particuliers passionnés de belles automobiles et de belles mécaniques.

Deux grandes familles d'activités cohabitent au sein de notre entreprise.

- Les fabrications en sur mesure, selon le bon vouloir de nos clients.
- Les fabrications à partir de plusieurs centaines de gabarits.

Nous réalisons des collecteurs, des pots catalytiques issus des technologies utilisées en WRC, WEC, ce qui nous permet de substituer aux monolithes céramique des constructeurs des ensembles beaucoup moins pénalisants pour les puissances moteurs, des pots de détente (pare-flammes) et enfin des silencieux arrières aux multiples design, sorties.

Nous travaillons les tubes de Ø 45 à 115 mm et dans des épaisseurs matières allant de 1.2, 1.5 et 1.6.

Notre clientèle large et diversifiée vient aussi du monde



entier.

Nous travaillons aussi bien sur des véhicules ou et pièces historiques ayant des palmarès prestigieux (vainqueur à INDIANAPOLIS par exemple) que sur des véhicules types VEC, VHC, mais aussi GT, véhicules de compétitions ainsi que des véhicules contemporains de tous niveaux de prix. Toutefois, il est à noter que depuis maintenant un peu plus d'une année, nous voyons notre couche de clientèles de types « gentlemen drivers » augmenter très sensiblement dans notre business ce qui n'est qu'un reflet parmi d'autres de la crise actuelle mais apporte de la reconnaissance à notre TPME.

Pour autant, dans la mesure du possible, nous essayons de ne refuser aucune demande ce qui nous conduit à travailler aussi sur des engins de TP, des engins agricoles, ou d'autres machines spécifiques même s'il ne s'agit pas là de notre priorité.

Notre unique objectif étant d'assurer la pérennité et le développement de l'entreprise dans cette période tendue tout en apportant un service de grande qualité et d'exclusivité à l'ensemble de la clientèle.

Notre slogan « à votre écoute, service » est mis en application chaque jour par notre personnel, « enfants » du pays pour certain d'entre eux.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Loire

La transmission des entreprises de notre département est un enjeu majeur pour le développement du territoire de la Haute-Loire.

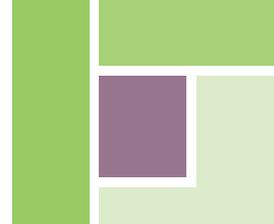
Dans cet optique, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Loire unissent leurs efforts et leurs moyens en organisant une opération d'identification des entreprises à vendre. L'objectif est par la suite de pouvoir proposer des fonds de commerce à vendre pour tous les repreneurs potentiellement intéressés pour s'installer en Haute-Loire.

La retraite n'étant pas l'unique raison de cession des entreprises, vous pouvez à tout âge être amené à vouloir vendre votre entreprise.

Les chambres consulaires vous accompagnent au quotidien dans l'élaboration de vos projets de transmission, en étudiant avec vous les possibilités qui s'offrent à vous. Elles peuvent réaliser un diagnostic précis de votre entreprise et vous proposer une évaluation du prix de vente de votre fonds de commerce.

La CMA et la CCI mènent plus particulièrement une action cet hiver dans la commune du Monastier-sur-Gazeille, afin de recenser toutes les opportunités de vente de la commune.

Si vous êtes intéressés pour céder votre entreprise, avoir des conseils, bénéficier d'un diagnostic, contactez votre Chambre de Métiers ou votre Chambre de Commerce afin que nous puissions étudier votre projet. Une permanence avec entretiens individuels sera organisée au Monastier lundi 11 février de 14h à 17h pour répondre à toutes vos interrogations.



Etat-civil 2012

NAISSANCES

ALLEMAND Soan - le 11 février
ANTHOARD Ethan - le 11 mars
BILLAUD Louanne Danielle Michelle - le 10 février
BOURBON-SALGUES Vincent Gaspard - le 16 juin
CONTRINO Célia Ella - le 1 août
CRESPE Lya - le 4 novembre
CRESPE Noémie Rose - le 26 avril
FRANCOIS Gabriel - 24 décembre
FUNDERBERGER Constance Elisabeth Tana - le 26 février
GIRAUD Augustin - le 24 novembre
PANDRAUD Jade Eve - le 5 février
PAULET Vassia Pierre - le 6 octobre
PERBET Milo - le 26 juin
ROBIN Jaco - le 16 août

MARIAGES

BAUDIN Jean-Sébastien et **STARR** Laura
le 18 août
GRIMAUD Jacques François et **CHAZOT** Laurence Claire
le 26 mai
LAFARGE Lionel et **ROLLAND** Marie-Christine
le 28 avril
MOULIN Dimitri Gilles et **REY** Marlène Viviane Dominique
le 18 août
RUSTIN Claude Alain et **MARTIN** Fabienne Mireille Eliane
le 4 août

DECES

AURAND André Julien Marius - le 25 octobre
BEAUMEL Pascale - le 15 avril
BOUQUET Marie Rosa Céline Andréa Veuve **BRUN**
le 2 décembre
CAVARD Anna Alphonsine veuve **PORTE** - le 26 janvier
CHABRIER Juliette Céline épouse **GERVAIX** - le 25
novembre
CHARRUEL René Pierre - le 30 mars
CHAUSSE Marie Thérèse Eugénie veuve **MICHEL**
le 3 août
CORTIAL Louis Adrien - le 18 mars
COULAUD Marie-Louise - le 15 février
DUGUA Juliette Félicie veuve **HUGON** - le 12 octobre
FABRE Michel Gabriel Marcel - le 29 octobre
GARDES Maurice Louis Pierre - le 29 octobre
GERENTES Denise Marie-Thérèse Andrée veuve **VIDIL**
le 25 juillet
GIDON Rosa Andréa épouse **GERENTON** - le 31 mars
GIRAUD Denise veuve **BOS** - le 1 novembre
GIRAUD François - le 16 août

GIRAUD Marie Augustine Joséphine veuve **RIBES**
le 27 mars
ISSARTEL Joseph Casimir - le 4 septembre
LEGOUHY Carole Michèle épouse **NOTO** - le 18 octobre
MACHABERT Alice Marie Louise - le 29 mai
MAGY Richard Pierre Raphaël - le 8 août
MARTIN Marie Louise Victoria épouse **CHAMBON**
le 18 janvier
MOULEYRE Claudius Théophile Régis - le 27 janvier
RICHARD Raymonde Marie Rosalie veuve **ROMIEUX**
le 18 novembre
ROCHE Guy Etienne Roger - le 15 août
ROCHE Roger Baptiste - le 5 avril
ROMIEU Germaine Philomène Rosa veuve **ROUVIER**
le 9 mars
ROUIRE Bernard Jean - le 25 juin
ROUX Rosa Juliette Veuve **KEIRLE** - le 24 août
ROUX Rosalie Marie veuve **GUERIN** - le 26 octobre
TESTUD Pierre - le 23 octobre
TEYSSIER Yvonne veuve **BOYER** - le 26 avril
VEY Edouard Louis - le 17 juin

TRANSCRIPTIONS DE DECES

ARGAUD André Aimé - le 21 décembre
CAYROCHE Jean-Claude - le 14 juin
CHALENDARD André - le 16 mai
CHALENDARD Résina Marie Louise épouse **ROME**
le 1 mai
GAGNE Marie Françoise veuve **EYRAUD** - le 16 juillet
GIRAUD Alphonse Louis - le 12 octobre
ISSARTEL Joseph Alexandre - le 14 mars
ISSARTEL Louisa Maria Victorine épouse **VILLARD**
le 10 décembre
LAVASTRE Emilie Mathilde veuve **LEYDIER** - le 11 avril
MAHINC Pierre - le 19 septembre
MICHEL Marie Rose épouse **ALLIBERT** - le 19 mars
OBRIER Louis Jean Marie - le 31 mars
PAULET Gérard - le 21 mai
ROBIN Paul Pierre Georges - le 3 janvier
ROUX Fernand Marcel - le 15 mars
VARRAUD René Jean - le 11 juin

**Pâtissier
Chocolatier**



La Jonquille

Le Monastier
24 rue St Pierre Centre ville

04 71 03 81 50 puech.raphael@orange.fr

**FRANCE
MATÉRIAUX**
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO

LES MATERIAUX DE LA GAZELLE

- Magasin de bricolage
- Dépôt matériaux de construction
- Bois et dérivés
- Articles de pêche

Le Pont de l'Estaing • 43150 Le Monastier sur Gazeille • 04 71 01 33 80

SARL EGM SOLVIGNON
ELECTRICITE GENERALE DU MONASTIER

*Installations et Chauffages électriques
Electro-Ménager*

Bureau : 81 rue Saint-Pierre 43150 LE MONASTIER
Tél. 04 71 03 92 60 - Fax : 04 71 03 92 24

SARL MAÇONNERIE FAURE
Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses



Le Chamasse
43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70
Fax : 04 71 08 31 73
E-mail : faureemmanuel@wanadoo.fr

ESAT
Meymac

Etude rapide et personnalisée
pour chacun de vos travaux

*N'hésitez pas - Consultez-nous !
Pour plus d'efficacité. Unissons nos compétences...*

VOTRE FUTUR PARTENAIRE DANS LES MÉTIERS DE L'EMBALLAGE

- ✓ L'ENSACHAGE, ensacheuse verticale, soudeuse
- ✓ LE CONDITIONNEMENT, doseuse associative
- ✓ LA PALETTE BOIS, tout format

43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 31 - Fax : 04 71 03 91 35

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01
Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

Conception - Edition - Régie publicitaire
EXCEPTO 1 rue du 8 mai 1845 - 43750 Vals-près-le Puy
Tél. 04 71 09 77 85 - Email : agence@publi-cible.com

Impression : Phil'Print - Yssingeaux
Réproduction interdite - Dépôt légal à parution - L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

PRIM' Services
DISTRIBUTEUR FRUITS ET LEGUMES
Gros et demi-gros

MANGEZ des fruits et légumes RECOMMANDÉ par LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Passer votre commande avant 17h
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
pour mise à disposition le lendemain.

15 €
Le Panier Garni minimum 10 kg
5 Légumes + 5 Fruits

www.primservices43.fr

Siège social : Le Puy-en-Velay
Route de Coubon • 43700 Brives Charensac
Tél. 04 71 05 68 69 • Fax : 04 71 05 54 89
e-mail : brives@primservices43.fr




Frédéric Chapus
Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille
04 71 08 32 87
06 74 25 79 78



SARL DAVID ROCHETTE
Z.A. Le Pinet

Plomberie - Chauffage
Sanitaire - Zinguerie

Énergies renouvelables :
Pompes à Chaleur - Solaire et Bois
Géothermie - Aérothermie



43150 Le Monastier sur Gazeille
Tél. : 04 71 08 33 58



Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL

Route de Chadron
43150 - Les Estables - Le Monastier/G.
Tél. 04 71 03 86 49 - Fax : 04 71 03 87 73

